

COLLECTION des RaPPORTS

FEVRIER 90 ■ N° 83

LES INEGALITES EN FRANCE
ET LEUR EVOLUTION DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNEES

Georges Hatchuel
Viviane Payet-Thouvenot
Guy Poquet

CRÉDOC

Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années

NOTE DE SYNTHÈSE

Ces dix dernières années, sous l'effet des difficultés économiques et de leurs diverses conséquences, le discours sur les inégalités et la nécessité de les combattre, très prégnant dans les années 70, a sensiblement laissé place à des interrogations davantage centrées sur la situation criante des populations situées au plus bas de l'échelle des revenus. La création du Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I) en a été, en quelque sorte, l'aboutissement. Mais, en même temps, le recours complémentaire à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune marque un retour à l'utilisation plus systématique de la panoplie des instruments redistributifs pour lutter contre les inégalités de revenus ou de patrimoine.

On voit, en effet, réapparaître, avec l'amélioration de l'activité économique, que ce soit dans le discours politique comme dans le débat social, l'affirmation de la nécessité de "*partager les fruits de la croissance*". Bien sûr, les modalités de cette relance de la politique sociale, fondée sur le thème de la solidarité et du partage, imposent une reprise de la réflexion sur l'état actuel des inégalités et sur les méthodes qu'il convient de mobiliser pour en assurer correctement la mesure. C'est dans ce cadre que se situe cette étude, réalisée à la demande du Commissariat Général du Plan ; elle vise à apprécier l'évolution des inégalités en France depuis une dizaine d'années.

Les difficultés de la mesure

Tenter de mesurer "*les inégalités*" ne va cependant pas sans difficultés. D'abord parce qu'il s'agit d'un concept flou, difficile à appréhender, qui nécessite plusieurs types d'approches. En tout état de cause, pour saisir la problématique des inégalités, le constat fondé exclusivement sur des moyennes statistiques ou sur le seul revenu ne suffit pas. Le phénomène lui-même se caractérise par un **cumul de différences** dans différents domaines (*revenu, emploi, éducation, logement, santé, patrimoine, ...*), parfois complémentaires, parfois contradictoires. Ensuite, parce que les inégalités sont fluctuantes. Elles doivent donc s'apprécier dans une **perspective dynamique**.

Enfin, parce qu'il n'est pas possible de traiter des inégalités sociales sans essayer de dégager la façon dont l'opinion publique les **ressent**. La manière dont les individus se situent par rapport à des situations inégalitaires, et donc par rapport aux autres, n'est peut-être pas moins importante en la matière que le seul constat factuel de ces différences.

Il est clair que, dans ce contexte, l'étude ne vise aucunement l'exhaustivité. Elle doit plutôt être considérée comme un coup de projecteur particulier sur un sujet à **facettes multiples**, qu'on ne peut nécessairement tenter de couvrir que par l'utilisation conjointe de plusieurs méthodes d'approches utilisant des matériaux statistiques variés.

En tout état de cause, l'hypothèse de base retenue est que **les inégalités ne se limitent pas au seul domaine du revenu**. Celles-ci concernent également un ensemble de situations dont la conjonction différencie sensiblement les conditions de vie des divers groupes de la population.

Dans ce contexte, c'est le système d'enquêtes "**Conditions de vie et Aspirations des Français**" du CREDOC qu'on a choisi de mobiliser parce qu'il fournit à la fois **une information multidimensionnelle** sur les individus enquêtés et leur ménage d'appartenance et **une information longitudinale**, c'est-à-dire portant, pour un certain nombre de thèmes, sur dix années (1979-1988). Enfin, une autre caractéristique originale de l'enquête concerne son double mode d'approche : elle fournit à la fois une **description des situations** (les faits) et une **perception subjective de ces situations** par les personnes qui les vivent (les opinions).

Les inégalités qui peuvent être mises en évidence ne se limitent donc pas ici aux seuls écarts conjoncturels de revenus qui apparaissent à un moment donné entre les groupes, mais **aux inégalités cumulatives de situations et d'opinions différenciant, dans le long terme, les diverses catégories sociales**.

Un indicateur synthétique global

La méthode utilisée repose sur la notation, pour chaque ménage, de sa situation ("**avantageuse**", "**moyenne**", "**désavantageuse**") face à un certain nombre d'éléments caractéristiques des conditions de vie puis, par cumul, sur le calcul du nombre "**d'attributs avantageux ou désavantageux**" le concernant.

Trente-quatre variables au total ont été retenues pour composer dix-huit indicateurs d'attribution des notes. Pour chaque indicateur, chaque chef de ménage enquêté s'est vu affecter un indice "0", "1" ou "2" selon sa situation. L'indice 2 traduit une situation avantageuse ; l'indice 1, une situation moyenne et l'indice 0, une situation désavantageuse. **Ceci a conduit à affecter, à chaque enquêté, un indice synthétique global compris entre 0 et 36.**

Les indicateurs retenus peuvent se regrouper en cinq rubriques : le **revenu et le patrimoine**, les **conditions de vie au sens large** (logement, confort de base, vacances et loisirs, restrictions, ...), l'**activité** (chômage, diplômes, ...), l'**état de santé et l'opinion des enquêtés sur l'évolution de leur propre niveau de vie depuis dix ans**.

Bien sûr, la méthode et ses résultats reposent en partie sur le choix des variables retenues comme caractéristiques des conditions de vie. Or, ce choix ne va pas de soi. En tout état de cause, il résulte d'un **compromis** entre le pouvoir descriptif présumé de chacune des variables retenues et leur disponibilité sur toute la période étudiée.

Il reste que l'approche multicritères adoptée, appliquée à dix vagues d'enquêtes successives réalisées dans un même cadre méthodologique, fournit des informations riches et inédites sur l'évolution comparée des conditions de vie des principaux groupes de la population au cours de la décennie écoulée.

Une amélioration générale. Des perdants et des gagnants

Six grandes conclusions se dégagent de l'étude :

- La période analysée (1979-1988) se caractérise globalement par une légère amélioration des conditions de vie des Français.
- Malgré cette amélioration générale, dans la France des années 80, les **inégalités entre catégories extrêmes se sont accrues**.
- Si l'on considère cette fois **les quatre cinquièmes de la population situés entre les groupes extrêmes**, on relève **plutôt une forte stabilité des écarts tout au long de la période décennale étudiée**.
- La composition même du groupe des ménages les plus défavorisés a **sensiblement changé dans la période**. Dans la catégorie des privilégiés, des modifications apparaissent aussi, même si elles sont moindres. Dans un cas comme dans l'autre, on relève **un gagnant principal : les ménages de retraités vivant en couple**.
- L'**amélioration générale** des conditions de vie des Français n'a pas touché tous les groupes de la même façon. Quelques-uns voient leur situation se dégrader : **les familles nombreuses (hors cadres supérieurs), les familles monoparentales et les ouvriers non qualifiés**.

- Enfin, face à un accroissement du pessimisme des plus défavorisés, se dégage l'impression que **les difficultés des plus démunis sont aujourd'hui mieux perçues par les privilégiés**, qui semblent prêts - au moins dans leurs discours - à accepter certains sacrifices pour améliorer le sort des catégories du bas de l'échelle.

Une amélioration générale des conditions de vie

L'indicateur synthétique élaboré, traduction de divers éléments des conditions de vie des ménages français, s'est accru légèrement de 1979 à 1988, confirmant une certaine amélioration générale. **La situation moyenne des Français a évolué dans la période vers un peu plus de ressources (ressources monétaires et culturelles au sens large), mais aussi vers une précarisation croissante des emplois et des restrictions de plus en plus sévèrement ressenties.**

Trois exemples traduisent cette amélioration des ressources : 14 % des ménages bénéficient, en fin de période, de revenus supérieurs à 15 000 francs mensuels (contre 10 % au début) *; 18 % des chefs de ménage ne disposent d'aucun diplôme (contre 23 %) ; enfin, 87 % disposent du confort de base (eau courante, wc intérieurs, douche, téléphone, réfrigérateur), contre 60 % en 1979-80. A l'inverse, 63 % des chefs de ménage indiquent en 1987-88 s'imposer des restrictions (contre 55 %) et 13 % sont au chômage ou l'ont été dans les 12 mois précédents (contre 7 % en 1979-80).

Des inégalités accrues entre groupes extrêmes

Dans la période, le nombre de ménages très défavorisés - c'est-à-dire ceux bénéficiant d'un nombre d' *"attributs favorables"* très faible sur la base de notre indicateur synthétique - a très légèrement diminué (de 4,8 à 4,6 %). Cependant, **la situation de ces ménages, même s'ils sont moins nombreux, semble s'être encore plus détériorée.** Le nombre moyen *"d'avantages"* des ménages du groupe défavorisé est passé de 7,65 à 7,34. Autrement dit, l'amélioration générale des conditions de vie de la population semble avoir laissé subsister, au plus bas de l'échelle, un petit groupe de personnes dont la situation, défavorable, n'a guère évolué positivement. De même, la situation des ménages les plus *"riches"* s'est encore davantage confortée : leur nombre moyen de points est passé de 31,07 à 31,50 dans la période.

De fait, **l'écart entre le nombre moyen de points possédés par le groupe favorisé et celui obtenu par le groupe le plus défavorisé s'est accru dans la période** : il est passé de 4,06 à 4,29. A la diminution des écarts apparue de 1979 à 1982, a succédé un accroissement sensible des différences entre 1983 et 1988.

(*) Il s'agit, pour chaque année d'observation, de revenus actualisés en Francs 1988.

Traduction de cet accroissement des écarts : en 1988, par rapport à 1979, deux fois moins de ménages défavorisés disposent d'une épargne liquide et un tiers (31 %) s'imposent des restrictions sur les soins médicaux (contre 21 % en 1979). Par contre, les trois-quarts des ménages privilégiés disposent de valeurs mobilières (76 % en 1987-88, contre 56 % en 1979) ; la moitié possèdent des biens fonciers et 89 % sont propriétaires de leur logement.

Il semble ainsi que l'accroissement de l'écart entre les groupes extrêmes tienne principalement aux évolutions différenciées du revenu et du patrimoine dans la période, la nette amélioration du confort de base des logements des ménages défavorisés ayant contribué à limiter cet accroissement.

Une situation stable pour les groupes intermédiaires

Le constat d'accroissement des inégalités, pour spectaculaire qu'il soit, ne concerne cependant que les groupes les plus extrêmes, c'est-à-dire globalement un petit dixième de la population.

A l'inverse, si l'on considère les 80 % de la population "intermédiaire", c'est la stabilité des écarts qui est frappante, même si la méthode de calcul adoptée tend à favoriser ce constat en conférant une certaine inertie aux groupes moyens. Ainsi, l'écart entre les groupes extrêmes encadrant les 80 % des ménages du centre de la hiérarchie passe de 2,53 en début de période à 2,55 à la fin. C'est donc d'abord sur la qualification des groupes extrêmes et sur leur évolution qu'il faut s'interroger.

Plus de chômeurs et moins de retraités chez les défavorisés

En 1979-80, la majorité des ménages situés au plus bas de l'échelle était composée de retraités (54 %). Les ménages dont le chef était actif, principalement ouvrier non qualifié (15 %), les chômeurs (15 %) et les femmes seules (8 %) composaient le reste du groupe.

Dix ans plus tard, les retraités ne représentent plus que 42 % des ménages défavorisés. Cette diminution est intervenue sous l'effet d'un double mouvement croisé : les femmes âgées, isolées, ont vu leur part relative croître sensiblement (25 % des défavorisés en 1979, 30 % en 1988). La part des retraités vivant en couple a par contre diminué de façon spectaculaire (22 % des défavorisés au début de période, 7 % à la fin). Bien sûr, le pourcentage de chômeurs au sein des défavorisés s'est accru, atteignant 33 % en 1987-88, par transfert notamment d'ouvriers non qualifiés, passés

de l'activité au chômage sous l'effet de la crise. Le pourcentage de chômeurs au sein du groupe des plus défavorisés a donc été multiplié par plus de 2 entre le début et la fin des années 1980.

A l'autre extrémité de l'échelle sociale, c'est le mouvement concernant les retraités vivant en couple qui est le plus net : ceux-ci représentaient, en 1979-80, 15 % des privilégiés ; ils en constituent 24 % en 1987-88. Restent toujours bien représentés chez les privilégiés, les cadres supérieurs-professions libérales (un tiers des privilégiés en 1988) et les travailleurs indépendants (18 %).

L'itinéraire des différents groupes

Comme les groupes de ménages situés au plus bas ou au plus haut de l'échelle sont de taille modeste (de 10 à 11 % de la population au total) et que les caractéristiques de chacun d'entre eux sont extrêmement différentes, ceux-ci se "diluent" dans l'ensemble quand on procède à des analyses globales par catégorie socio-démographique. De telles analyses masquent donc les profondes disparités qui peuvent exister à l'intérieur même de chaque catégorie.

Néanmoins, même en travaillant sur des moyennes, on relève que ce sont **globalement les ménages de retraités de 65 ans et plus, vivant en couple, qui ont le plus bénéficié de l'évolution sociale de ces dix dernières années**, sous une triple action : amélioration sensible des revenus, forts investissements patrimoniaux, développement de la vie sociale. Se trouvant en moyenne dans une position assez proche en 1979-80 des personnes de plus de 65 ans isolés, la situation de ces couples de retraités a évolué de telle sorte que l'écart entre les deux groupes s'est considérablement creusé.

Parmi les autres catégories, on peut distinguer trois grands sous-ensembles :

- **Les groupes dont la situation a peu varié** : il s'agit des ménages de cadres supérieurs - professions libérales et ceux dont le chef a moins de 25 ans. Les premiers maintiennent intact leur capital financier et culturel en évoluant légèrement vers un peu plus de restrictions. Les moins de 25 ans, eux, ont connu des évolutions contradictoires dans la période. Pour eux, le point d'arrivée reste cependant très proche du point de départ : il se situe du côté de l'absence des ressources financières comme culturelles, et nettement vers le chômage et les privations. 29 % d'entre eux, en particulier, sont au chômage en fin de période.
- **Les situations mitigées**. Certains, comme les ménages de 50-60 ans ou les familles nombreuses (hors cadres supérieurs), voient leur situation financière

ou leur niveau de formation s'améliorer, mais ils progressent sensiblement vers le chômage et les privations. La situation des familles nombreuses est cependant nettement moins bonne que celle des 50-60 ans, et s'apparente presque à un statut de *"perdant"*: si leur situation financière moyenne s'est améliorée sous l'effet notamment des prestations familiales, leur taux de chômage a été multiplié par trois dans la décennie.

D'autre part, les restrictions ne sont plus absentes des préoccupations des **personnes âgées isolées** (surtout des femmes). En tout état de cause, leurs conditions de vie s'écartent maintenant assez nettement, on l'a vu, de celles de leurs congénères vivant en couple: souvent plus âgées, ces femmes connaissent une situation financière qui ne s'est pas véritablement améliorée.

- Enfin, les **perdants**, déshérités au départ et parfois encore davantage déshérités à l'arrivée. Si le groupe des **chômeurs** bénéficie en moyenne d'un supplément de *"ressources"* par rapport à 1979-1980, il n'en est pas de même pour les **femmes seules avec enfants**, qui subissent un sensible préjudice financier, et ce d'autant plus que leur taux de chômage a été multiplié par deux dans la période. Quant aux ménages **d'ouvriers non qualifiés**, ils vivent des situations professionnelles de plus en plus précaires et viennent globalement rejoindre les *"laissés pour compte"* de la décennie : un tiers d'entre eux gagnent moins de 6 000 francs mensuels et 29 % connaissent le chômage.

Une perception des inégalités plus affirmée chez les plus *"riches"*...

Bien sûr, les différences de situations ne se constatent pas seulement, elles sont diversement perçues par les intéressés. Or, de ce point de vue, lorsque l'on demande aux Français d'évaluer les revenus de diverses professions, notamment celles du haut et du bas de l'échelle, on relève que les ménages les **plus défavorisés** se distinguent par de faibles taux de réponses. Ces derniers ne semblent pas se faire une idée très exacte de ce que gagnent les mieux lotis. Il n'y a rien là d'étonnant, puisque l'on éprouve d'autant plus de difficultés à avoir une représentation exacte d'une profession que l'on en est plus éloigné.

D'ailleurs, la représentation même que les Français se font de la hiérarchie des revenus **apparaît plus inégalitaire dans l'esprit des nantis que dans celui des ménages défavorisés**. Autrement dit, les **inégalités de revenus extrêmes, qui sont globalement sous-estimées, le sont plus chez les ménages du bas de l'échelle.**

Est-ce en relation directe avec ce constat ? En tout état de cause, on relève que la **prise de conscience de l'existence de difficultés au bas de l'échelle progresse dans les esprits, notamment chez les privilégiés**. Ainsi, en 1988, 57 % de ces derniers estiment que le coût d'accès aux équipements et services collectifs devrait augmenter avec le revenu, 52 % pensent que les indemnités chômage devraient être modulées selon les ressources globales du foyer et presque les trois-quarts considèrent que les prestations familiales devraient être diminuées progressivement quand le salaire augmente ou supprimées à partir d'un certain salaire.

Ainsi prévaut l'impression que les difficultés des plus démunis sont aujourd'hui mieux perçues par les privilégiés et que - au moins dans le discours - un sentiment de solidarité commence à se manifester chez eux, puisqu'ils sont plus nombreux à se déclarer, plus ou moins implicitement, prêts à accepter certains sacrifices pour améliorer le sort des catégories du bas de l'échelle.

... Mais un découragement certain chez les plus "pauvres"

A l'inverse, qu'ils portent leurs regards sur le passé ou sur l'avenir, les ménages du bas de l'échelle expriment un certain pessimisme, voire un véritable découragement : un tiers d'entre eux jugent que l'évolution du niveau de vie des Français a été très négative au cours de la décennie écoulée (contre 19% pour l'ensemble des Français); un tiers estiment que leurs conditions de vie vont se détériorer dans les cinq prochaines années. De même, la moitié estiment qu'on est mieux soigné "*quand on a de l'argent et des relations*".

Le pessimisme des ménages défavorisés transparaît aussi bien dans leurs attentes vis-à-vis de la société que dans leurs attitudes face au progrès. Comme si pour eux, l'amélioration des conditions de vie ne dépendait pas seulement d'une embellie de la conjoncture économique. Ainsi les quatre cinquièmes d'entre eux estiment que la société a besoin de "*se transformer profondément*". Pour ce faire, un tiers préconisent des réformes radicales. 36% ne croient pas du tout aux vertus des découvertes scientifiques pour améliorer leur vie quotidienne et 29% jugent "*regrettable et dangereuse*" la diffusion de l'informatique.

Cette crainte du progrès n'est-elle pas à rattacher aux conséquences de la modernisation sur l'emploi ? En tout état de cause, c'est face à l'éventualité du chômage que les ménages du bas de l'échelle expriment les plus fortes craintes : trois défavorisés sur quatre vivent dans la hantise du chômage et du cortège d'inégalités qu'il induit. Dans ce domaine, en tout cas, la perception que les ménages défavorisés se font des inégalités correspond bien à la réalité du constat.



**Les inégalités en France
et leur évolution depuis une dizaine d'années**

**Georges Hatchuel
Viviane Payet-Thouvenot
Guy Poquet**

Avec la collaboration informatique de :

. Stéphane Vari
. Cong Tam Le

Secrétariat : Lucette Laurent

Février 1990

Cette étude a été réalisée à la demande du Commissariat Général du Plan

Les données utilisées dans ce rapport proviennent du système d'enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français" du Crédoc. Ce système d'enquêtes a été financé en 1988-1989 par :

La Caisse Nationale des Allocations Familiales
Le Commissariat Général du Plan
Le Centre d'Etude des Revenus et des Coûts
L'Electricité de France
Le Gaz de France
L'Observatoire de l'Energie
L'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie
Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (SES)
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
L'Observatoire Economique et Statistique des Transports
Le Centre d'Etudes des Transports Urbains
La Direction de la Circulation et de la Sécurité Routière
Le Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes
La Chambre Syndicale des Constructeurs Automobiles
La Direction Générale de la Santé
Le Haut Comité d'Etude et d'Information sur l'Alcoolisme
La Mutualité Française
Le Ministère de l'Equipement et du Logement
La Société Elf Aquitaine
La Réunion des Sociétés d'Assurances sur la vie
Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement
Le Ministère de la Justice
Le Secrétariat d'Etat chargé de la Consommation
La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

Le Département "Conditions de vie et aspirations des Français" est composé de :

Georges Hatchuel (Directeur adjoint) et de :
Françoise Boscher, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros,
Lucette Laurent, Viviane Payet-Thouvenot

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|--------------|
| Introduction | 1 |
| CHAPITRE I - L'évolution générale des inégalités (1979-1988) | 7 |
| 1 - Les effectifs des plus défavorisés sont en léger recul | 11 |
| 2 - ... Mais ceux-ci sont de plus en plus désavantagés | 11 |
| 3 - Une situation relativement stable pour les groupes intermédiaires | 13 |
| 4- "L'espace des situations" : des exclus aux nantis | 16 |
| CHAPITRE II - Les groupes extrêmes : des évolutions contrastées | 21 |
| 1. Les ménages défavorisés | 22 |
| A - Composition du groupe | 22 |
| B - Quelques caractéristiques du groupe | 24 |
| 2. Les ménages privilégiés | 28 |
| A - Composition du groupe | 28 |
| B - Quelques caractéristiques du groupe | 30 |
| CHAPITRE III - L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques | 34 |
| 1 - Les plus de 65 ans | 35 |
| A - Les plus de 65 ans vivant en couple | 35 |
| B - Les plus de 65 ans isolés | 37 |
| 2 - Les familles monoparentales | 40 |
| 3 - Les familles nombreuses | 42 |
| 4 - Les 50-60 ans | 45 |
| 5 - Les cadres supérieurs et professions libérales | 47 |
| 6 - Les moins de 25 ans | 51 |
| 7- Les chômeurs | 54 |
| 8 - Les ouvriers non qualifiés | 56 |
| 9 - L'évolution des différents groupes dans "l'espace des situations" | 60 |

| | |
|---|----|
| CHAPITRE IV - Inégalités, perceptions et opinions | 63 |
| 1 - La perception des inégalités de revenus | 64 |
| 2 - La famille et les prestations familiales | 69 |
| 3 - Les efforts de solidarité | 72 |
| 4 - Les attitudes et les craintes face à l'avenir | 73 |
| | |
| A N N E X E - Variables retenues et attribution des notes pour l'analyse du cumul des "avantages" ou "désavantages"..... | 76 |

INTRODUCTION

Ces dix dernières années, sous l'effet des difficultés économiques et de leurs conséquences les plus évidentes (accroissement du nombre de chômeurs, allongement de la durée du chômage, arrêt de la croissance - voire baisse - du niveau de vie, endettement accru, etc), le discours sur les inégalités et la nécessité de les combattre, très prégnant dans les années 1970, a sensiblement laissé place à des interrogations davantage centrées sur la situation criante des populations situées au plus bas de l'échelle des revenus. La création du **Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.)** en est, en quelque sorte, l'aboutissement et l'exemple le plus évident.

Mais, en même temps, le recours à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, précisément pour financer les dépenses engendrées par le R.M.I., marque un retour à l'utilisation plus systématique de la panoplie des instruments redistributifs pour lutter contre les inégalités de revenus ou de patrimoine.

On voit, en effet, réapparaître, avec l'amélioration de l'activité économique, que ce soit dans le discours politique comme dans le débat social, la nécessité de *"partager les fruits de la croissance"*, de *"redécouvrir le social"*, ou encore de *"s'opposer à la marche de la machine inégalitaire qui creuse les écarts entre les revenus, ainsi que ceux existant entre les conditions de vie"*. Les modalités de cette relance de la politique sociale, fondée sur le thème de la solidarité et du partage, devront évidemment s'évaluer à la lueur du contexte international et notamment des impératifs qu'impose la construction européenne. Mais elles nécessitent également une reprise de la réflexion sur l'état actuel des inégalités et sur les méthodes qu'il convient de mobiliser pour en assurer correctement la mesure.

Un concept flou, difficile à cerner dans sa globalité

Parler avec pertinence des inégalités soulève au moins trois types de problèmes :

- Etant donné le flou du concept (comment distinguer parfaitement *"différences"* et *"inégalités"*, de quels écarts parle-t-on ?), la mesure des inégalités est difficile à appréhender et nécessite **plusieurs types d'approches**. En tout état de cause, pour saisir la problématique des inégalités, le constat fondé exclusivement sur des moyennes statistiques ou sur le seul revenu ne suffit pas.

Le phénomène des inégalités se caractérise, dans sa manière la plus criante, par un **cumul de situations les plus défavorables** dans différents domaines (revenu, emploi, éducation, logement, santé, ...) pour certains groupes de population les moins favorisés. Les handicaps se renforcent mutuellement dans des enchaînements dont il est difficile de s'évader. A l'opposé, les privilèges se cumulent également pour certains groupes de population situés à l'autre extrémité de l'échelle sociale et se renforcent bien souvent d'une génération à l'autre et à l'intérieur même d'une génération.

Il serait, par ailleurs, tout à fait restrictif de ne s'intéresser qu'aux inégalités se situant entre les groupes extrêmes de la population. Celles-ci concernent également l'ensemble des situations intermédiaires, même si cela est plus difficile à mesurer avec précision et même si ceci ne constitue pas l'objectif premier de notre rapport d'étude.

- D'autre part, les inégalités doivent s'apprécier dans une **perspective dynamique** car elles sont fluctuantes. Elles évoluent dans le temps : souvent lorsqu'un écart se réduit sur un thème donné entre deux groupes, une distance se reconstitue dans un autre domaine entre ces deux mêmes groupes ou entre des groupes différents. De plus, la crise économique a créé des nouvelles inégalités, liées notamment au statut face à l'emploi.
- Enfin, il n'est pas possible de traiter des inégalités sociales sans essayer de dégager la façon dont l'opinion publique les **ressent**. Ici aussi, aspirations et frustrations sont loin d'être intangibles. La manière dont les individus se situent par rapport à des situations inégalitaires, et donc par rapport aux autres, n'est peut-être pas moins importante que le seul constat factuel de ces inégalités.

L'objet de l'étude

Dans ce contexte, l'étude proposée sur **les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années**, réalisée à la demande du Commissariat Général du Plan, ne vise aucunement à l'exhaustivité. Elle doit plutôt être considérée comme un coup de projecteur particulier sur un sujet à facettes multiples, qu'on ne peut nécessairement tenter de couvrir que par l'utilisation conjointe de plusieurs méthodes d'approches, fondées sur l'utilisation de matériaux statistiques divers et variés.

En tout état de cause, compte tenu de la disponibilité récente d'une étude du CERC sur l'évolution des inégalités des revenus en France dans les années 80 (1), nous avons ici retenu pour hypothèse de base que les inégalités ne se limitent pas au seul domaine du revenu. Celles-ci concernent également un ensemble de situations dont la conjonction, le cumul, différencient sensiblement les conditions de vie des divers groupes de la population. Dans ce contexte, c'est le système d'enquêtes "**Conditions de vie et Aspirations**" du CREDOC qu'on a choisi de mobiliser, dans la mesure où il fournit à la fois :

- **une information multidimensionnelle** sur les individus enquêtés et leur ménage d'appartenance. Son champ recouvre une multitude de thèmes, tels que : *le logement, la possession de certains biens durables, les pratiques culturelles ou associatives, l'emploi, le revenu, le patrimoine, l'état de santé, etc.*
- **une information longitudinale**, c'est-à-dire portant, pour un certain nombre de thèmes, sur dix années (1979-1988). Ce matériau permet ainsi d'appréhender l'évolution des différents groupes de la population et les inégalités qui les affectent depuis 10 ans. Sont-elles identiques ou dans quelle mesure se sont-elles transformées ?

Une autre caractéristique originale de l'enquête concerne son double mode d'approche : elle fournit à la fois une **description des situations** (les faits) et une **perception subjective de ces situations** par les personnes qui les vivent (les opinions). Les inégalités qui peuvent être mises en évidence ne se limitent donc pas ici aux seuls écarts conjoncturels de revenus qui apparaissent à un moment donné entre les groupes, mais aux inégalités cumulatives de situations et d'opinions différenciant, dans le long terme, les diverses catégories sociales.

Dans ce contexte, l'étude a précisément pour objet :

- de définir des groupes de population qui cumulent respectivement avantages et désavantages sur la base d'une mesure "*multicritères*" ;
- de qualifier ces groupes et d'apprécier les poids respectifs des catégories extrêmes ;
- d'analyser comment ces groupes ont évolué sur l'échelle des inégalités au cours des dix dernières années ;
- enfin, de saisir comment sont perçues certaines situations par l'ensemble de la population française et comment cette perception a évolué depuis dix ans.

 (1) - "Les Français et leurs revenus : le tournant des années 80". Documents du CERC, N° 94, troisième trimestre 1989.

La méthode - Ses limites

Après avoir expérimenté plusieurs méthodes d'approches, celle que nous avons retenue, parce que la plus féconde et la plus "visible", s'inspire de la méthode de "scoring". L'idée repose sur la notation, pour chaque ménage, de sa situation ("*avantageuse*", "*moyenne*", "*désavantageuse*") face à un certain nombre d'éléments caractéristiques des conditions de vie et, par cumul, sur le chiffrage du nombre "*d'attributs avantageux ou désavantageux*" le concernant. Appliquée à des variables socio-économiques identiques sur l'ensemble de la période, cette méthode permet :

- de différencier les divers groupes de population, du plus advantagé au plus désavantagé, chaque année d'enquête ;
- de chiffrer le nombre d'individus composant chaque groupe, chaque année ;
- d'identifier les groupes dont la situation a évolué sur les 10 années d'observations, que ce soit par amélioration ou détérioration.

L'utilisation d'une telle méthode et du matériau "Aspirations" appelle néanmoins quelques remarques préalables :

- * La méthode elle-même repose bien sûr assez sensiblement sur le choix des variables retenues comme caractéristiques des conditions de vie. Or, ce choix ne va pas de soi. En tout état de cause, il résulte d'un compromis entre le pouvoir descriptif présumé de chacune des variables retenues et leur disponibilité sur toute la période étudiée.

Dix-huit variables au total ont été sélectionnées (1). D'autres, peut-être tout aussi pertinentes, auraient pu l'être si elles avaient été présentes dans l'enquête ou sur la totalité de la période. Néanmoins, plusieurs essais différents ont été effectués avec diverses autres variables, afin de vérifier la relative stabilité des résultats. En tout état de cause, les résultats atteints montrent en eux-mêmes que les variables retenues traduisent bien l'existence de situations très contrastées, reflétant le sens commun et confirmant les enseignements des principales études réalisées ces dernières années dans le domaine.

(1) - On trouvera en Annexe la liste des variables retenues et la méthode d'affectation des "points" pour chacune de celles-ci.

Remarquons seulement que pour une bonne partie d'entre elles, les variables sélectionnées sont relatives à l'obtention ou à la possession de certains biens (possession de valeurs mobilières, départ en vacances, possession d'une voiture, ...). Or, on sait que les inégalités ne se réduisent pas aujourd'hui, au moins pour une partie d'entre elles, au "tout ou rien", mais aussi à des différences qualitatives (possession d'une Mercedes ou d'une 2 CV, par exemple, ...), différences qui ont, pour l'essentiel, échappé à notre investigation, faute de disposer de telles informations.

- * Répétée chaque année, auprès d'un échantillon représentatif de 2000 Français, âgés de 18 ans et plus, l'enquête **"Conditions de vie et Aspirations"** n'est pas un panel. Autrement dit, ce ne sont pas les mêmes individus qui sont suivis chaque année. L'enquête fournit donc une série de photographies instantanées successives, qui peuvent subir quelques variations aléatoires selon les années. L'échantillon enquêté lui-même peut être considéré comme relativement faible. Cependant, ceci nous paraît largement compensé par le fait qu'il s'agit d'un des seuls matériaux statistiques disponibles permettant de suivre sur dix ans, dans un même cadre méthodologique, les conditions de vie de la population française.

Il convient enfin de préciser qu'une des difficultés de cette enquête concerne l'unité d'échantillonnage. Il s'agit en effet, d'une enquête **"individu"**, et non d'une enquête **"ménage"**. Or, les données recueillies concernent en partie des informations propres aux individus enquêtés et d'autres relatives au foyer ou au ménage auquel ils appartiennent. Dans ces conditions, **nous avons été conduits à limiter l'exploitation aux seuls chefs de ménage**. Cette réduction conduisant à diminuer d'environ 45 % la taille de l'échantillon de chaque vague de l'enquête (qui est de 2000 personnes), nous avons en contrepartie opté pour un regroupement des années d'enquête deux à deux, afin de grossir ainsi la taille de chaque échantillon exploité. Autrement dit, nous fournissons des résultats sur l'évolution décennale des inégalités pour **cinq points d'observation** : 1979-1980, 1981-1982, 1983-1984, 1985-1986, 1987-1988. Cependant, dans un grand nombre de cas, afin de faciliter la lisibilité des résultats, nous avons opté pour la seule présentation des deux points d'observation de début (1979-1980) et de fin (1987-1988) de la période.

- * Enfin, l'outil "Aspirations" comporte chaque année des questions propres à chacun des organismes souscrivant à ce système d'enquêtes. Or le thème des **opinions sur les inégalités** en tant que telles n'y a été abordé qu'indirectement. Les données présentées sur ces points concernent donc des thèmes couvrant plus la perception de certaines politiques ayant, entre autres, pour objectif de compenser ou d'influer sur les inégalités que la perception des situations inégalitaires elles-mêmes. Quelques questions posées par le

CERC (Centre d'Etude des Revenus et des Coûts) ou la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) permettent, néanmoins, quelques investigations sur ce point.

Le chapitre I est consacré à l'évolution générale des inégalités dans la période 1979-1988. L'amélioration de la situation globale des Français dans la période ne suffit pas à masquer les évolutions divergentes des groupes situés aux deux extrêmes de l'échelle sociale. On relève globalement une tendance générale à une certaine stabilité des inégalités si l'on regarde la majeure partie de la population, mais un net accroissement des différences apparaît entre les groupes les plus extrêmes.

Comment se caractérisent les groupes les plus défavorisés et les plus privilégiés ? Quelles sont leurs caractéristiques socio-démographiques ? Dans quel domaine chacun de ces groupes voit-il sa situation s'améliorer ou se détériorer dans la période ? C'est à ces quelques questions que répond le **chapitre II**. On remarque que c'est la composition même des groupes extrêmes qui a sensiblement évolué en dix ans.

De fait, au-delà des groupes extrêmes, il nous a aussi paru utile de suivre l'**itinéraire dans la période de quelques-uns des groupes socio-démographiques** au coeur du débat social : comment la situation des chômeurs a-t-elle évolué ? Peut-on distinguer, parmi les plus âgés, des évolutions divergentes ? Le sort des femmes seules ayant charge d'enfants a-t-il globalement été le même que, par exemple, celui des familles nombreuses, ou des ouvriers non qualifiés ? Neuf groupes socio-démographiques sont analysés dans le **chapitre III**, mettant en évidence les "gagnants" et les "perdants" des années 80.

Enfin, le **chapitre IV** est consacré **aux perceptions et opinions des groupes extrêmes**. Les attitudes des plus défavorisés sont comparées à celles des plus avantagés des Français sur quatre thèmes : *la perception du niveau de revenu de quelques professions-types, la politique familiale, les efforts de solidarité et les craintes face à l'avenir.*

C H A P I T R E I

L'évolution générale des inégalités (1979 - 1988)

CHAPITRE I

L'évolution générale des inégalités (1979 - 1988)

L'appréciation des inégalités entre catégories nécessite bien entendu, au préalable, que l'observateur soit en mesure de situer chaque groupe de la population sur "l'échelle sociale", du plus défavorisé au plus avantagé, autrement dit qu'il puisse partitionner la population en groupes sensés occuper des positions différentes dans la hiérarchie sociale.

Il est courant, en la matière, d'utiliser comme indicateur de position dans l'échelle sociale, le critère "*revenus*". Les ressources monétaires sont alors considérées comme représentatives d'un ensemble de situations, dont on conviendra pourtant qu'elles ne se résument pas toutes par le seul critère monétaire. Cet indicateur a cependant l'avantage de la simplicité, de la "*lisibilité*", même s'il est soumis à des difficultés sensibles d'évaluation (sous-estimations différentes des revenus selon les groupes, notamment).

Mais l'approche des inégalités en terme d'écart de revenus ne pouvait nous suffire a priori à qualifier, compte tenu de nos hypothèses de départ, les catégories "*avantagées*" ou "*désavantagées*" du point de vue de leurs conditions de vie. Une approche "*multicritères*" s'imposait davantage, avec pour contrainte supplémentaire d'aboutir à la constitution d'un indicateur synthétique, d'utilisation aisée.

La méthode de "*scoring*" adoptée répond à cette double nécessité, même si elle est, par définition, réductrice. Son principe repose sur la notation de la situation de chaque ménage (situation "*avantageuse*", "*moyenne*" ou "*désavantageuse*") face à un certain nombre d'éléments caractéristiques des conditions de vie puis, par cumul, sur le calcul du nombre "*d'attributs avantageux ou désavantageux*" le concernant. Cette méthode présente un triple intérêt :

- celui de classer les ménages, du moins "*avantagé*" au plus "*favorisé*", sur une même échelle de "*ressources*" au sens large ;

- celui d'obtenir une information chiffrée sur le nombre d'individus composant chaque groupe (plus ou moins avantagé, plus ou moins désavantagé) ;
- enfin, par la réitération de cette méthode sur les dix dernières années, celui de permettre d'identifier les catégories qui ont été tirées, soit vers le haut, soit vers le bas et celles qui sont restées stables durant la période.

Trente-quatre variables au total ont été retenues pour composer dix-huit indicateurs d'attribution des notes.

Pour chaque indicateur (composé, selon les cas, d'une ou plusieurs variables) mentionné dans la liste de l'annexe 1, chaque individu enquêté (il s'agit du chef de ménage) s'est vu affecter un indice "0", "1" ou "2" selon sa situation. L'indice 2 traduit une situation avantageuse ; l'indice 1, une situation moyenne et l'indice 0, une situation désavantageuse. **Ceci a conduit à affecter à chaque enquêté, compte tenu des dix-huit indicateurs retenus, un indice global compris entre 0 et 36.**

Par exemple, pour l'indicateur 1 (revenu mensuel du ménage), les familles disposant de moins de 6 000 Francs, ont obtenu la note "0", celles disposant d'un revenu se situant entre 6 000 et 15 000 Francs, la note "1" et celles ayant un revenu supérieur à 15 000 Francs, la note "2".⁽¹⁾ Parfois, il n'a pas été possible de mettre trois notes. C'est ainsi que pour les vacances, les ménages ont eu seulement les notes "2" ou "0", selon qu'ils étaient ou non partis en vacances au cours des 12 derniers mois précédant les enquêtes. Enfin, certaines variables, plus inhabituelles dans les études menées sur les inégalités, ont été retenues dans l'analyse, telles l'opinion des enquêtés sur leur propre état de santé ou sur leurs dépenses de logement, traductions éventuelles de difficultés sensibles en la matière.

Globalement, les indicateurs retenus peuvent se regrouper en cinq rubriques : **le revenu et le patrimoine, les conditions de vie au sens large** (logement, confort de base, vacances et loisirs, restrictions, ...), **l'activité** (chômage, diplômes), **l'état de santé et l'opinion des enquêtés sur l'évolution de leur propre niveau de vie depuis dix ans.**

Le Tableau 1 récapitule les résultats de cette analyse. Il fournit, pour la période décennale étudiée, la répartition des ménages selon le nombre de points (minimum 0, maximum 36) obtenus.

(1) Il s'agit, pour chaque année d'observation, de revenus actualisés en Francs 1988.

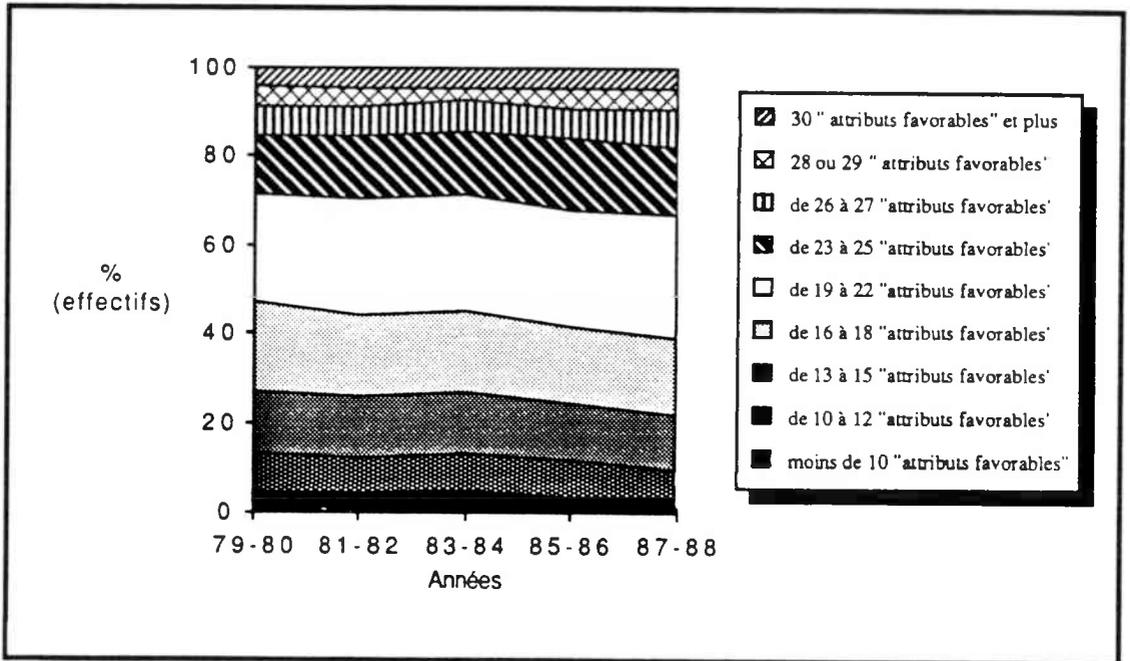
Tableau N°1

**EVOLUTION EN % DES EFFECTIFS DES DIFFERENTES
CATEGORIES DE MENAGES (1979-1988)**

| | 79-80 | 81-82 | 83-84 | 85-86 | 87-88 |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| MENAGES DISPOSANT DE: | | | | | |
| moins de 10 points | 4,8 | 4,8 | 5,4 | 3,7 | 4,6 |
| 10 à 12 points | 8,7 | 7,5 | 8,2 | 8,3 | 6,4 |
| 13 à 15 points | 13,1 | 13,3 | 13,4 | 12,4 | 12,8 |
| 16 à 18 points | 20,3 | 17,8 | 18,0 | 17,4 | 17,2 |
| 19 à 22 points | 24,6 | 26,4 | 26,6 | 26,6 | 27,6 |
| 23 à 25 points | 13,1 | 14,3 | 14,4 | 15,9 | 14,8 |
| 26 à 27 points | 6,9 | 6,6 | 6,7 | 6,7 | 7,7 |
| 28 ou 29 points | 4,2 | 4,6 | 3,0 | 4,7 | 4,7 |
| 30 points et plus | 4,3 | 4,7 | 4,3 | 4,3 | 4,2 |
| ENSEMBLE | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Graphique N° 1

**EVOLUTION EN % DES EFFECTIFS DES DIFFERENTES
CATEGORIES DE MENAGES (1979-1988)**



Deux constatations s'imposent en premier lieu :

1 - Les effectifs des plus défavorisés sont en léger recul ...

Le tableau N° 1 met en évidence qu'au cours de la période :

- **le nombre des ménages très "défavorisés" a très légèrement diminué** : alors qu'en 1979-1980, 4,8 % des ménages n'atteignaient pas 10 points, ils étaient 4,6 % dans cette situation en 1987-1988. Cette baisse d'effectifs des plus défavorisés est plus nette lorsque l'on considère le pourcentage de tous ceux qui se voient attribuer une note inférieure à 12 : de 13,5 %, ils sont passés à 11 % en 1987-1988.
- **le nombre des ménages très "favorisés" est resté stable** : en 1979-1980, 4,3 % des ménages dépassaient les 30 points. Ce chiffre est resté pratiquement identique en 1987-1988. Par contre, 8,9 % de la population obtenaient plus de 28 points en 1987-1988, alors qu'ils n'étaient que 8,5 % au début de la période.

Une telle évolution traduit donc plutôt **une amélioration de la situation générale de la population**. Le nombre moyen d'attributs favorables dont disposent les ménages s'est d'ailleurs légèrement accru au cours de la période : il est passé de 19,16 à 19,67 (cf. Tableau N° 2).

Cette évolution générale, au vu du Tableau N° 1, se décompose grosso-modo en deux phases principales : la période 1979-1980 à 1983-1984, avec un certain gonflement des populations les plus défavorisées et la période 1984-1988, caractérisée par une diminution des effectifs du "bas de l'échelle".

2 - ... Mais ceux-ci sont de plus en plus désavantagés

La diminution du nombre des ménages défavorisés semble cependant s'être accompagnée d'une baisse du nombre moyen de points possédés par les ménages de ce groupe : celui-ci est en effet passé de 7,65 à 7,34 dans la période (Tableau N° 2). **Autrement dit, l'amélioration générale des conditions de vie de la population semble avoir laissé subsister, au plus bas de l'échelle, un petit groupe de personnes dont la situation, défavorable, n'a guère évolué.**

Tableau N° 2

**EVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE POINTS
OBTENUS PAR LES MENAGES (1979-1988)**

| Nombre moyen de points: | | | | | |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Ménages disposant de: | 79 - 80 | 81 - 82 | 83 - 84 | 85 - 86 | 87 - 88 |
| moins de 10 points (A) | 7,65 | 7,77 | 7,52 | 7,42 | 7,34 |
| de 10 à 12 points | 11,22 | 11,21 | 11,16 | 11,10 | 11,18 |
| de 13 à 15 points | 14,08 | 14,08 | 14,09 | 14,12 | 14,14 |
| de 16 à 18 points | 17,00 | 17,01 | 17,11 | 17,01 | 16,98 |
| de 19 à 22 points | 20,43 | 20,44 | 20,48 | 20,49 | 20,48 |
| de 23 à 25 points | 23,92 | 23,99 | 23,92 | 24,00 | 23,92 |
| de 26 à 27 points | 26,43 | 26,45 | 26,49 | 26,40 | 26,50 |
| 28 ou 29 points | 28,39 | 28,39 | 28,38 | 28,39 | 28,53 |
| plus de 30 points (B) | 31,07 | 31,15 | 31,36 | 31,87 | 31,50 |
| Moyenne globale | 19,16 | 19,46 | 19,16 | 19,65 | 19,67 |
| Rapport de B/A | 4,06 | 4,01 | 4,17 | 4,29 | 4,29 |

Le Tableau N° 3 le confirme : alors que, au sein des ménages du plus bas de l'échelle (moins de 10 points), ceux ayant moins de 7 points représentaient 37 % en 1979-1980, ils en constituaient 45% à la fin de la période.

Tableau N° 3

| | 1979-1980 | 1987-1988 |
|---|-----------|-----------|
| Part, en % de l'ensemble des ménages défavorisés, de ceux ayant moins de 7 points | 37 % | 45 % |

Un phénomène exactement inverse semble s'être produit pour les ménages situés au plus haut de l'échelle. Alors que les effectifs du groupe le plus favorisé (30 points et plus) sont restés stables dans la période, la part des mieux lotis dans ce groupe s'est accrue : un quart des ménages favorisés bénéficiait de 32 points et plus en 1979-1980. Ils étaient 39 % en fin de période (Tableau N° 4).

Tableau N° 4

| | 1979-1980 | 1987-1988 |
|---|-----------|-----------|
| Part, en % de l'ensemble des ménages favorisés, de ceux ayant 32 points et plus | 25 % | 39 % |

De fait, l'écart entre le nombre moyen de points possédés par le groupe le plus favorisé et celui obtenu par le groupe le plus défavorisé s'est accru dans la période : celui-ci était de 1 à 4,06 en 1979-80 ; il atteint 1 à 4,29 en 1987-1988 (Tableau N° 2).

La période se caractérise donc par un accroissement des inégalités entre les groupes extrêmes : à la diminution apparue de 1979 à 1982, a succédé un accroissement sensible des écarts de 1983 à 1988 (Tableau N° 2). Cet accroissement est dû à un double effet :

- La situation des ménages les plus "*pauvres*" s'est encore davantage détériorée, même si globalement leur effectif a légèrement diminué.
- La situation des ménages les plus "*riches*" s'est encore davantage confortée, même s'ils ne sont pas notablement plus nombreux.

3 - Une situation relativement stable pour les groupes intermédiaires

La focalisation sur les groupes les plus extrêmes, imposée par le thème analysé, ne doit cependant pas conduire à omettre que ce constat d'accroissement des inégalités ne concerne que les groupes les plus extrêmes, c'est-à-dire globalement un petit dixième de la population.

A l'inverse, si l'on considère les 80 % de la population situés entre les groupes extrêmes, on note une assez forte stabilité des écarts tout au long de la période décennale étudiée. Il convient, néanmoins, de remarquer que ceci est quelque peu inhérent à la méthode adoptée : une bonne partie des variables prises en compte sont des variables "*lourdes*", variant peu dans le long terme ; la méthode elle-même conférant la note "1" pour beaucoup de situations "*moyennes*", tend à donner une certaine inertie à tous les groupes "*intermédiaires*".

Le Tableau N° 5 confirme ces constatations. L'accroissement des inégalités est sensible quand on observe les groupes les plus extrêmes : l'écart entre les 4 à 5 % des ménages les plus favorisés ou défavorisés, qui était de 1 à 5,32 au début de la période passe de 1 à 5,47 à la fin. Par contre, cet accroissement se transforme en stabilité quand on observe les écarts entre les groupes encadrant 80 % de la population (écarts de 1 à 2,53 en 1979 et de 1 à 2,55 en 1988).

La même remarque peut être formulée si l'on se réfère à des groupes définis socio-professionnellement. Par exemple, l'écart entre le nombre moyen de points détenus par les chômeurs situés au plus bas de l'échelle et les cadres supérieurs appartenant au plus haut de la hiérarchie, s'accroît sensiblement dans la période, passant de 4,05 à 4,20. Cela concerne cependant 3 % de l'ensemble de la population.

Tableau N° 5

Evolution des écarts entre catégories extrêmes

| Écarts entre le nombre moyen de points détenus par ... | 1979-80 | 1981-82 | 1983-84 | 1985-86 | 1987-88 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| ... les ménages ayant 7 points ou moins et ceux en ayant 31 ou plus | 5,32 | 5,45 | 5,43 | 5,52 | 5,47 |
| <i>Pourcentage de la population située entre ces deux groupes</i> | 96 % | 96 % | 95 % | 95 % | 95 % |
| ... les ménages ayant moins de 10 points et ceux en ayant 30 ou plus | 4,06 | 4,01 | 4,17 | 4,29 | 4,29 |
| <i>Pourcentage de la population située entre ces deux groupes</i> | 91 % | 91 % | 90 % | 92 % | 91 % |
| ... les ménages ayant 10 à 12 points et ceux en ayant 28 ou 29 | 2,53 | 2,53 | 2,54 | 2,56 | 2,55 |
| <i>Pourcentage de la population située entre ces deux groupes</i> | 78 % | 78 % | 79 % | 79 % | 80 % |

Par contre, si l'on se réfère aux données d'ensemble concernant des catégories, pourtant a priori socialement différentes, le plus frappant reste la stabilité des écarts dans la période (cf. Tableau N° 6). De fait, les groupes les plus privilégiés, et surtout ceux situés au plus bas de l'échelle, sont, nous le verrons, si diversement composés que

le recours à des moyennes par catégories définies globalement par un seul critère socio-démographique tend à estomper les différences intra-classes, qui peuvent être relativement fortes, mais qui ne concernent, aux extrêmes, que de faibles effectifs. Ces remarques nous ont incités à tenter de mieux caractériser et à porter davantage l'attention sur les catégories les plus extrêmes (chapitre II).

Tableau N° 6

(En %)

| Ecarts entre le nombre moyen de points détenus par | 1979-1980 | 1987-1988 |
|--|-----------|-----------|
| les cadres supérieurs, professions libérales et les ouvriers sans diplôme | 1,60 | 1,64 |
| les cadres supérieurs, professions libérales et les personnels de service | 1,63 | 1,66 |
| les ménages dont le chef est un homme, cadre supérieur et ceux dont le chef est une femme, ouvrière | 1,76 | 1,71 |
| les ménages dont le chef est un homme, cadre moyen et ceux dont le chef est une femme, employée | 1,25 | 1,25 |

Comment ces catégories situées aux extrémités de l'échelle des conditions de vie ont-elles évolué les unes par rapport aux autres dans "l'espace des situations" ? Les graphiques 3 et 4 en donnent une approche synthétique.

Le graphique 3, fondé sur une **analyse factorielle**, regroupe en zones homogènes ceux qui, en gros, partagent les mêmes conditions de vie, adoptent des attitudes analogues ou sont attirés par les mêmes variables : un faible taux de chômage peut être compensé par l'importance des restrictions, un revenu élevé peut tempérer l'absence de diplôme.

"L'espace des situations" : des exclus aux nantis

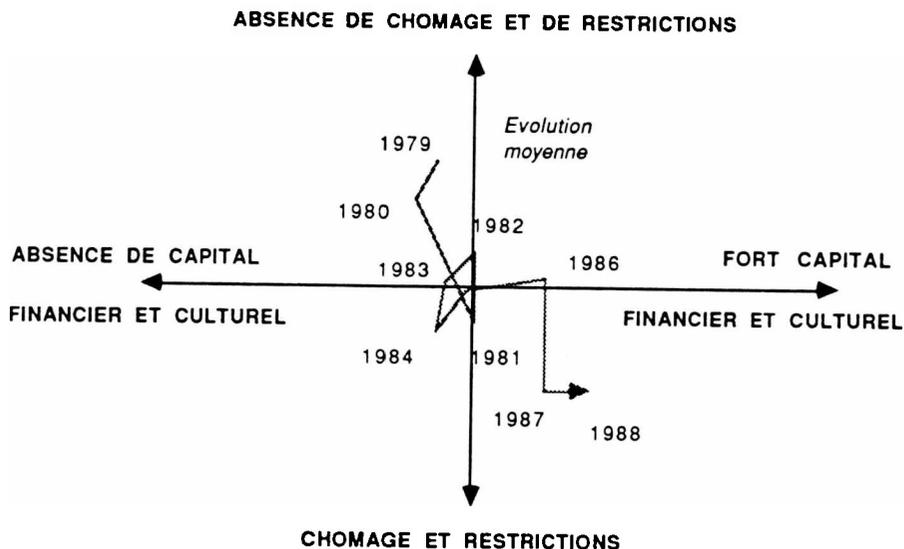
La **richesse**, constituée aussi bien par des ressources financières (revenus et patrimoines) et par un capital culturel important (caractérisé à la fois par la possession d'un diplôme d'études supérieures et par des loisirs intenses), se situe dans la moitié droite du graphique.

Dans la moitié gauche, se concentrent ceux qui, selon les mêmes critères, apparaissent comme les **moins fortunés**. Plus un groupe se situe vers la gauche du graphique, plus sa situation est précaire, voire catastrophique.

Coupons maintenant la carte par un grand axe horizontal. Les deux variables principales concernent le taux de chômage et les restrictions. Ainsi, la zone inférieure englobe ceux qui sont gravement affectés par le chômage et qui doivent s'imposer régulièrement des restrictions. En revanche, dans la partie située au-dessus de l'axe horizontal, nous retrouvons ceux qui semblent privilégiés par rapport à ces variables. Autrement dit, plus on se dirige vers les extrémités de l'axe vertical, plus on trouve des groupes se distinguant de la moyenne des Français quant au chômage ou aux restrictions.

Graphique N°3

LES FRANCAIS DANS "L'ESPACE DES SITUATIONS"



La France a donc quatre points cardinaux (1) :

- * en haut à gauche, "**LES DEFAVORISES**" qui sont démunis financièrement, mais qui ne sont guère touchés par le chômage ou qui ne déclarent pas s'imposer des privations. Plus on se situe à gauche sur le graphique, plus on apparaît déshérité ;
- * en bas à gauche, "**LES LAISSES POUR COMPTE**" - voire les "exclus" si l'on se situe au plus bas à gauche - qui sont également démunis, mais qui en outre subissent de plein fouet la crise économique (fort taux de chômage, restrictions importantes) ;
- * en bas à droite, "**LES CLASSES MOYENNES**" qui peuvent se prévaloir d'une bonne, voire très bonne situation financière, mais qui toutefois peuvent ne pas être épargnés par le chômage et qui doivent surveiller leur budget ;
- * en haut à droite, se retrouvent les "**NANTIS**" : leurs ressources sont élevées et ils n'ont aucun problème de chômage ou de restrictions.

Par rapport à 1979, les situations moyennes ont sensiblement évolué. En début de période, si la majorité des Français disposaient de revenus moyens, du moins ne devaient-ils pas s'imposer des restrictions et ils n'étaient pas aussi profondément qu'aujourd'hui touchés par le chômage. La situation moyenne, se trouvant au départ dans la zone 1, a glissé vers un peu plus de ressources, mais aussi vers une précarisation croissante des emplois et vers des restrictions de plus en plus sévères. Comme si l'insécurité professionnelle était devenue la contrepartie obligée de l'amélioration des ressources.

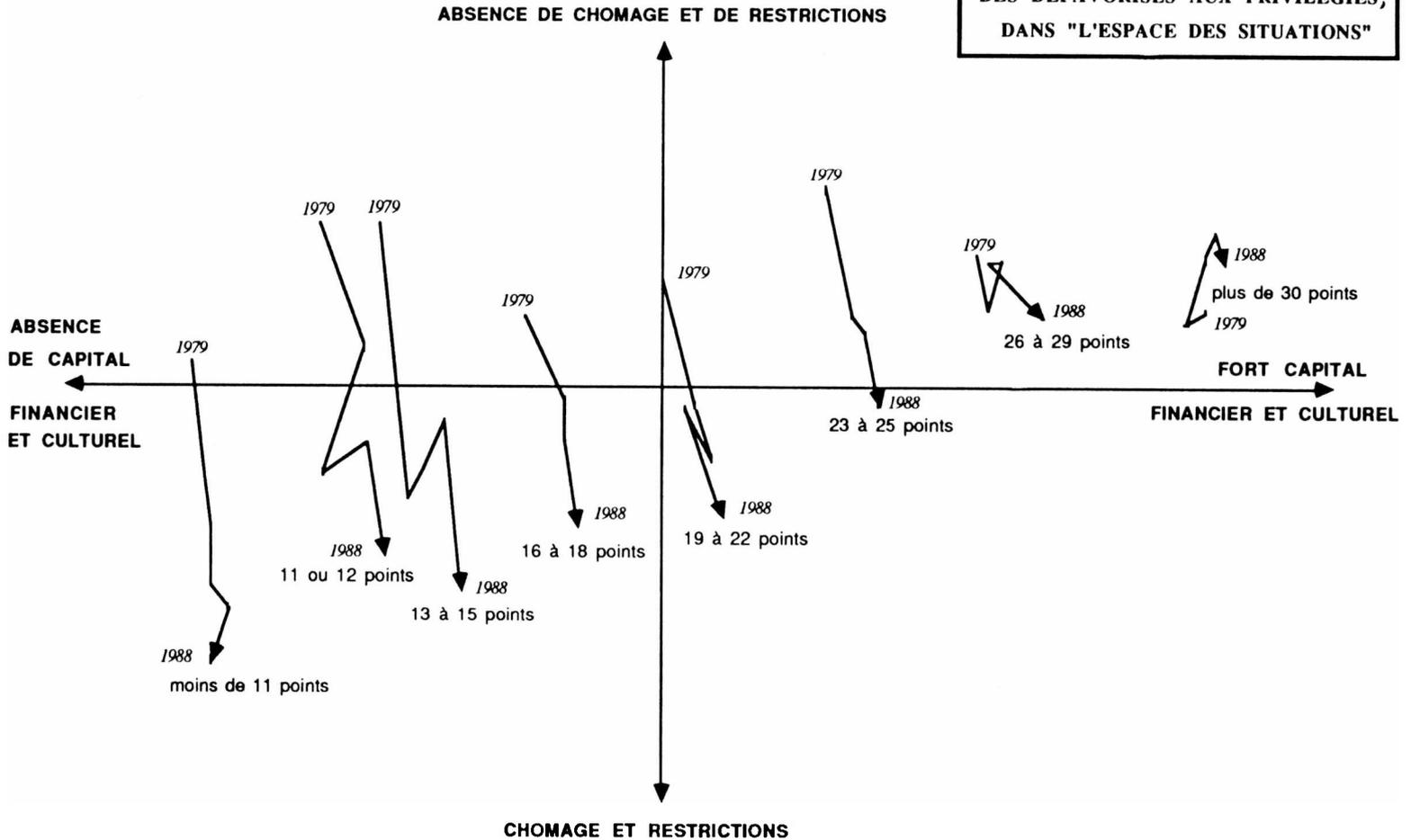
Toutefois, il convient de noter que de 1983 à 1985, la moyenne des Français se situait dans le cadran inférieur gauche, ce qui traduisait une détérioration relative de leurs conditions de vie. Depuis 1986, la situation s'est améliorée dans le domaine financier, mais s'est détériorée en ce qui concerne le chômage ou les restrictions.

Si l'on projette les huit groupes sur cet espace (Graphique 4), on peut observer de grandes évolutions pour les quatre se situant au bas de l'échelle. Ils se sont translattés vers le bas du graphique, ce qui signifie qu'ils sont davantage sujets au chômage et aux restrictions. Leurs finances, déjà très modestes, n'ont guère évolué.

(1) - Les intitulés fournis ne visent qu'à tenter de qualifier de façon imagée les "cadrons" du graphique, et non à porter un quelconque jugement de valeur sur les ménages qui y figurent.

Graphique N°4

L'EVOLUTION ENTRE 1979 ET 1988,
DES DEFAVORISES AUX PRIVILEGES,
DANS "L'ESPACE DES SITUATIONS"



La situation des plus favorisés est restée stable. Ils restent toujours aussi privilégiés, qu'il s'agisse de leur capital financier et culturel ou de la sécurité de leur emploi. On note aussi une amélioration sensible des ménages disposant de 26 à 29 points.

Enfin, force est de constater sur ce graphique l'accroissement des écarts entre le groupe des privilégiés (+ de 30 points) et celui des défavorisés (- de 11 points). Les premiers, tout en restant démunis financièrement, se sont trouvés portés vers le chômage et les restrictions. Les seconds ont gardé leurs avantages financiers et se sont encore un peu éloignés du chômage et de la privation.

Enfin on trouvera dans le tableau N° 7 quelques-uns des éléments permettant d'apprécier comment, dans les principaux domaines retenus dans l'étude, ont évolué les conditions de vie générales de l'ensemble de la population entre 1979-80 et 1987-88.

Tableau N° 7

**EVOLUTION, DANS LA PERIODE, DE LA SITUATION
GLOBALE DE L'ENSEMBLE DES MENAGES**

| | 7 9 - 8 0 | 8 7 - 8 8 |
|---|--------------------|-----------|
| | % des ménages qui: | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 6000F* | 28,7 | 24,4 |
| gagnent plus de 15000F* | 10,3 | 14,4 |
| possèdent des valeurs mobilières | 10,2 | 21,6 |
| possèdent des biens fonciers | 15,8 | 14,4 |
| possèdent des biens immobiliers | 8,7 | 9,3 |
| possèdent une épargne liquide | 67,4 | 65,3 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 14,7 | 17,8 |
| accédants à la propriété ou propriétaires | 50,1 | 55,4 |
| possèdent le confort de base** | 60,0 | 87,4 |
| trouvent les dépenses de logement très lourdes ou ne peuvent y faire face | 6,7 | 7,2 |
| Vie active | | |
| ne possèdent aucun diplôme | 23,2 | 17,7 |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 7,3 | 12,5 |
| premier emploi avant 16 ans | 45,2 | 43,2 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 55,2 | 63,2 |
| . sur l'alimentation | 15,0 | 14,3 |
| . sur les soins médicaux | 4,5 | 4,9 |
| Etat de santé | | |
| souffrent d'un handicap ou d'une maladie chronique | 31,5 | 26,7 |
| Opinion sur l'évolution du niveau de vie personnel depuis 10 ans | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 10,5 | 18,9 |
| <p>* Revenu mensuel global actualisé (en Francs constants 1988) ** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur</p> | | |

C H A P I T R E I I

Les groupes extrêmes : des évolutions contrastées

CHAPITRE II

Les groupes extrêmes : des évolutions contrastées

Les inégalités entre groupes extrêmes se sont donc accrues dans la période. Quelles sont, parmi toutes les variables retenues, celles qui ont le plus influé sur cette évolution ? Autrement dit, dans quels domaines principalement les écarts se sont-ils creusés ? Voilà les questions auxquelles ce chapitre se propose d'apporter quelques éléments de réponses.

Mais l'évolution de la situation et des conditions de vie de ces catégories ne peut être analysée séparément de la composition proprement dite de ces groupes : en effet, ce sont bien en partie les **évolutions constatées dans la composition de chacune des classes extrêmes** qui expliquent les variations relevées.

Deux groupes seront successivement analysés :

- ceux du bas de l'échelle, les "**défavorisés**", **définis ici comme ceux disposant de moins de 11 points** ⁽¹⁾. Ils représentaient, en 1979-80, 6,7 % de la population et 6,2 % en 1987-88 ;
- ceux du haut de l'échelle, les "**privilegiés**", **définis comme ceux bénéficiant de 30 points et plus**. Ils constituaient 4,3 % de la population au début de la période et 4,1 % à la fin.

 (1) - Afin de disposer d'une taille d'échantillon plus grande, les "*défavorisés*" sont qualifiés ici de façon moins restrictive que dans le chapitre I où étaient considérés défavorisés les ménages disposant de moins de 10 points.

1. LES MENAGES DEFAVORISES

A - Composition du groupe

Qui sont les ménages défavorisés et quelle a été l'évolution de leur situation dans les années 80 ? Voilà les deux questions qui seront successivement traitées.

Analyser et qualifier le groupe le plus défavorisé n'est cependant pas chose aisée car celui-ci apparaît composé de cinq à sept sous-groupes assez profondément distincts, alors même que la taille réduite de l'échantillon ne permet pas de pousser l'analyse aussi loin qu'il aurait été souhaitable. Dans ces conditions, les données chiffrées sur les effectifs de chacun de ces sous-groupes doivent être davantage considérées comme des ordres de grandeur.

Une majorité de retraités en 1979-1980

Une première certitude : en 1979-1980, la majorité des ménages situés au plus bas de l'échelle était composée de retraités (54 % des foyers défavorisés). On y distinguait deux groupes d'importance à peu près égale : des ménages dont le chef vivait en couple (22 % du total des défavorisés) et d'autres ne comprenant qu'un retraité vivant seul (32 %, dont une grande majorité de femmes, veuves principalement).

Il s'agissait principalement de personnes mal logées et mal équipées (40 % ne disposaient pas de wc intérieurs, 49 % ne disposaient ni de douche, ni de baignoire), vivant, non sans difficultés, de maigres ressources (55 % percevaient des revenus inférieurs à 4 000 Francs mensuels).

Un deuxième groupe (15 % des défavorisés) était constitué de ménages dont le chef était actif, principalement ouvrier, surtout ouvrier non qualifié, vivant en couple. Il s'agit là plutôt de familles nombreuses, très souvent locataires de leur logement et vivant en HLM, connaissant de sensibles difficultés financières (aucun départ en vacances, nombreuses restrictions sur plusieurs postes du budget).

Les ménages dont le chef était chômeur (chômeur au moment de l'enquête ou dans les douze mois précédant l'enquête) constituaient 15 % des défavorisés de 1979-1980 (hors chômeurs appartenant au groupe des femmes seules présenté ci-après). Il s'agissait principalement d'ouvriers non qualifiés, âgés de 30 à 60 ans.

Enfin, les femmes seules, principalement employées, souvent divorcées ou séparées, couramment au chômage, constituaient un groupe d'importance égale (8 % des défavorisés) à celui constitué par les ménages dont le chef souffrait d'un handicap ou d'une invalidité (1)

 (1) - Ces données correspondent, pour l'essentiel, à celles analysées, à partir d'un matériau différent, dans "Caractéristiques des ménages à bas revenus", G. Hatchuel, "Consommation" N° 4-1985-86, Crédoc.

1987-1988 : davantage de chômeurs, moins de retraités vivant en couple

La comparaison de la structure de la population défavorisée de 1987-88, avec celle du début de la période, met en évidence trois grands types de variations (cf. Tableau N° 8) :

- Une diminution sensible de la part des retraités. Ceux-ci représentent encore, en 1987-88, 42 % du total des ménages du bas de l'échelle, mais ce mouvement de diminution résulte d'un double effet croisé : une augmentation de la part des femmes seules retraitées, qui représentent maintenant presque un tiers des défavorisés, et une réduction considérable du nombre de retraités vivant en couple, qui ne représentent plus que 7% du total des "désavantagés".

La situation de ces femmes seules retraitées ne semble pas vraiment s'être fondamentalement améliorée ; au contraire, pour une partie d'entre elles, les chiffres laissent, peut-être abusivement, supposer que ce sont celles qui, déjà, figuraient il y a 10 ans dans le groupe du bas de l'échelle, soit déjà seules, soit avec leur mari qui, depuis, est décédé : 70 % ont plus de 70 ans. Leurs conditions de logement se sont améliorées, mais 10 % d'entre elles ne disposent toujours pas de wc intérieurs, 22 % n'ont ni douche, ni baignoire, 85 % déclarent souffrir d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique, 62 % se restreignent sur l'alimentation. Plus de la moitié (57 %) disposent d'un revenu mensuel inférieur à 4 000 Francs, 36 % ne disposent pas du téléphone et 44 % habitent en HLM.

Tableau N° 8

La composition du groupe des "défavorisés" (moins de 11 points) en début et en fin de période

(En %)

| Situation du chef de ménage | 1979-80 (A) | 1987-1988 (B) | Différence (A) - (B) |
|---------------------------------|----------------|------------------|-------------------------|
| . Retraité : | 54 | 42 | - 12 |
| <i>dont :</i> | | | |
| . Femme isolée | 25 | 30 | + 5 |
| . Homme isolé | 7 | 5 | - 2 |
| . Couple | 22 | 7 | - 15 |
| . Actif, principalement ouvrier | 15 | 7 | - 8 |
| . Chômeur (hors femme seule) | 15 | 29 | + 14 |
| . Femme seule | 8 | 11 | + 3 |
| . Malade, invalide | 8 | 10 | + 2 |
| TOTAL | 100 | 100 | - |

- **Un doublement de la part représentée par les chômeurs** : ceux-ci représentent presque un tiers (29 %) des défavorisés en 1987-88, exactement 33 % si l'on y inclut les femmes seules au chômage. Plus de la moitié d'entre eux ont perdu leur emploi à la suite d'un licenciement, les trois-quarts sont ouvriers, et presque 60 % ouvriers non qualifiés. Dans la moitié des cas, leur conjoint est inactif et pour un quart d'entre eux, ils sont chefs d'une famille nombreuse. Autrement dit, on retrouve là une partie des actifs ouvriers non qualifiés, chefs de famille nombreuse, appartenant en 1979-80 à la catégorie des actifs, mais plongés maintenant dans le chômage. Presque tous sont locataires (HLM principalement). La moitié disent se restreindre sur les soins médicaux ; les trois-quarts disposent de moins de 6 000 Francs mensuels pour leur ménage (composé en moyenne de quatre personnes).
- **Une baisse du nombre d'actifs, principalement ouvriers**, qui ne représentent plus que moins d'un dixième des défavorisés. Leur profil est d'ailleurs différent de celui de ceux classés là en début de période ; ils sont notamment plus jeunes. La raison de cette baisse relative d'effectifs est due au "transfert", déjà évoqué, vers la catégorie des chômeurs les plus défavorisés.

Enfin, les parts respectives des femmes seules et des "malades, handicapés" se sont légèrement accrues au sein des ménages défavorisés. Ces deux groupes représentent chacun un dixième des ménages du bas de l'échelle.

Ces modifications sensibles dans la composition du groupe des plus défavorisés ne peuvent évidemment manquer d'exercer une influence sur l'évolution de la situation globale de ce groupe dans les différents domaines retenus pour l'étude.

B - Quelques caractéristiques du groupe

a) *Diplômes et vie active : moins de diplômés et chômage accru*

Le nombre de *non-diplômés*, qu'il s'agisse de diplômes classiques ou techniques, s'est accru parmi les ménages *défavorisés*. Il est passé de 52 % en 1979-1980 à 54 % en 1987-1988, alors même que la moyenne nationale des non-diplômés a très manifestement baissé au cours de la période, chutant de 5,5 points (23 % contre 18 %).

L'âge auquel fut occupé le premier emploi est significatif de ce manque de diplômés au sein des ménages défavorisés. En 1979-1980, 75 % des enquêtés appartenant à ces ménages déclaraient avoir commencé à travailler avant l'âge de 16 ans. Leur nombre s'est accru pour atteindre 78 % en 1987-1988.

La possession ou non-possession de *diplômes* exerce évidemment une influence directe sur le marché de l'emploi et il n'est donc pas très étonnant, qu'au sein des ménages défavorisés, le nombre de ceux au chômage ou ayant déclaré avoir été au *chômage* au cours des 12 mois précédant les enquêtes, s'est considérablement accru : 19 % des défavorisés étaient dans ce cas en 1979-1980. Ils sont 33 % en 1987-1988.

b) - Revenu et patrimoine : une paupérisation

Cinq critères ont permis d'analyser l'évolution de la situation des ménages en ce qui concerne le **revenu et le patrimoine** : le **revenu mensuel global actualisé**, la possession ou la non-possession de valeurs mobilières, de biens immobiliers, de biens fonciers et d'un produit d'épargne liquide.

Si l'on considère le seul critère du *revenu mensuel*, le nombre des ménages défavorisés gagnant moins de 6 000 Francs est resté relativement stable sur la période (environ 73 %).

Par contre, en ce qui concerne trois des éléments retenus pour l'analyse du patrimoine (biens immobiliers, biens fonciers, épargne liquide), la situation des défavorisés s'est encore dégradée, s'il se pouvait : en 1979-1980, 1,3 % d'entre eux possédaient des *biens immobiliers* et 3,8 % des *biens fonciers*, alors qu'en 1987-1988, ils ne possédaient plus rien .

Cette nette dégradation de la situation est confirmée par la forte diminution des ménages du groupe possédant au moins un *produit d'épargne liquide*. Alors qu'ils étaient 44 % en 1979-1980, ils ne sont plus que 23 % en 1987-1988, soit une diminution de plus de 20 points.

c) - Budgets serrés.

Sur l'ensemble de la période, la totalité des plus défavorisés ont déclaré se restreindre régulièrement.

Si l'on entre dans le détail de ces *restrictions*, on constate que sur un poste aussi important que celui de l'alimentation, le nombre des ménages défavorisés s'imposant des sacrifices est resté stable (environ 60 %) entre 1979-1980 et 1987-1988. D'ailleurs, à l'heure où la protection sociale tend à couvrir l'ensemble de la population, on constate que, loin de diminuer, le nombre des plus pauvres se restreignant sur les soins médicaux a augmenté de neuf points dans la décennie, passant de 21 % à 30 %.

Cette aggravation des contraintes budgétaires des ménages du plus bas de l'échelle concerne bien entendu d'autres postes (logement, habillement, soins de beauté, vacances et loisirs, ...). Sur 10 personnes appartenant à des ménages défavorisés, 4 déclaraient s'imposer quatre restrictions et plus en 1979-1980. Ils étaient plus de 5 en 1987-1988 (respectivement 45 % et 55 %).

d) - Des conditions de vie meilleures, mais toujours difficiles.

Leurs conditions de logement traduisent bien cette situation économique plus que modeste. Certes, dans le domaine de l'équipement, la situation s'est améliorée de façon spectaculaire. Le nombre des défavorisés jouissant du confort de base (*eau courante, wc intérieurs, douche ou baignoire, réfrigérateur, téléphone*) s'est accru au cours de la période de plus de 35 points, passant de 15 % à 51 %. Toutefois, cette amélioration est à relativiser, puisqu'en 1987-1988, la moyenne nationale était de 87 %. Quant aux éléments "*de luxe*" (*lave-vaisselle, piano, résidence secondaire*), les plus défavorisés sont encore 95 % à n'en posséder aucun.

Cette amélioration du confort de base est sans aucun doute liée à la forte migration des plus défavorisés vers les HLM. Un ménage défavorisé sur deux habitait en HLM en 1988 : il n'y en avait qu'un sur quatre environ en 1979. Ce phénomène explique sans doute l'augmentation, somme toute modérée (+ 1,8 points), du nombre des ménages défavorisés qui ont estimé, lors des enquêtes, que leurs *dépenses de logement* étaient très lourdes, voire qu'ils ne pouvaient y faire face.

Il est clair finalement que les biens d'équipement du foyer retenus ne constituent plus des signes extérieurs de richesse ou de pauvreté. Il faudrait au minimum interroger les enquêtés sur l'ancienneté de chaque appareil, son niveau de qualité ou de prix, sur le fait qu'il ait été acheté neuf ou d'occasion pour mieux apprécier les différences qualitatives et distinctives concernant ce type de possession.

e) - Vacances et sociabilité

Les *vacances* semblent encore aujourd'hui réservées à une partie de la population : il n'y a, en 1988, guère plus de ménages défavorisés qui partent en vacances qu'en 1979-1980 (22 % et 21 %). Pourtant, par rapport au début de la période, il y a eu 5 % de Français en plus à partir en vacances en 1987-1988.

En ce qui concerne le *phénomène associatif*, la tendance générale montre qu'entre 1979 et 1988, les enquêtés ont été de plus en plus nombreux à adhérer à des associations et, il convient de le noter, à des associations non sportives. Il s'agit là d'un mouvement général, puisqu'il affecte toutes les catégories de ménages. En effet, le nombre des enquêtés ayant déclaré participer à au moins une association non sportive est passé, en moyenne, de 32 % à 38 %. Cet accroissement est du même ordre de grandeur que celui qui concerne les enquêtés des ménages défavorisés : 14 % de ces derniers faisaient partie d'une association en 1987-1988, alors qu'ils étaient 9 % en 1979-1980.

f) - Etat de santé.

Deux éléments ont été retenus et croisés pour juger de l'état de santé des enquêtés : la possession d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique et le nombre de certains maux subis au cours des quatre semaines précédant les enquêtes (maux de tête, nervosité, mal au dos, insomnie).

Les résultats de ces calculs montrent que l'état de santé des enquêtés s'est en moyenne amélioré dans la période, puisque si 32 % d'entre eux souffraient d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique en 1979-1980, ils n'étaient plus que 27 % dans ce cas en 1987-1988.

Les enquêtés des ménages défavorisés ont bénéficié de cette amélioration générale, puisqu'ils étaient 75 % à souffrir d'un handicap en 1979-1980 et 65 % en 1987-1988, soit une diminution de plus de 10 points. Cette amélioration de l'état de santé ressenti chez les plus défavorisés est évidemment à relier avec la diminution de la part des retraités au sein du groupe.

2. LES MENAGES PRIVILEGIÉS

A - Composition du groupe

Quatre sous-groupes principaux composent, en 1979-1980 comme en fin de période, la catégorie des ménages situés au plus haut de l'échelle sociale (30 points et plus).

Beaucoup de cadres supérieurs

Les ménages de cadres supérieurs représentaient 38 % des privilégiés en 1979-1980 et 33 % en 1987-1988 (Tableau N° 9). Il s'agit, pour 70 % d'entre eux, de ménages composés d'un couple, le chef ayant entre 30 et 55 ans.

Dans plus des trois-quarts des cas, le chef a suivi des études supérieures et a exercé son premier emploi après 20 ans. Il s'agit, dans la moitié des cas, de salariés de l'Etat, des collectivités locales ou du secteur nationalisé. Ces ménages possèdent presque toujours deux voitures. Les trois-quarts possèdent des valeurs mobilières, 40 % des biens immobiliers. Dans la moitié des cas, les revenus du ménage étaient supérieurs à 21 000 Francs mensuels en 1988. Enfin, le conjoint ne travaille que dans un cas sur deux et le ménage comporte souvent (50 %) au moins deux enfants.

Des couples de cadres moyens

Un quart des ménages privilégiés ont pour chef un actif, principalement cadre moyen (28 % en 1979-80, 25 % en 1987-88). La présence de ces ménages au sein du groupe le plus favorisé tient en partie au fait que dans la majorité des cas (80 %), la conjointe exerce une activité professionnelle. En contrepartie, ces ménages sont moins des "possédants" que ceux du groupe précédent : 80 % ne possèdent pas de biens immobiliers, 21 % sont locataires de leur habitation principale, 90 % ne disposent pas d'une résidence secondaire. En 1987-1988, presque 70 % possèdent néanmoins des valeurs mobilières. Ils sont moins nombreux que les cadres supérieurs à avoir le bac ou un diplôme d'études supérieures (un sur deux). Par contre, dans la moitié des cas, ils n'ont pas d'enfants à charge.

Des indépendants

Le groupe des travailleurs indépendants (professions libérales, commerçants, exploitants agricoles, ...) représente un petit cinquième des privilégiés (même pourcentage tout au long de la période). Il s'agit manifestement des plus gros possédants : presque tous possèdent des valeurs mobilières, 69 % des biens

immobiliers (autres que logement principal et résidence secondaire) ; 90 % sont propriétaires ou accédants de leur logement principal, 55 % disposent d'une résidence secondaire et presque les trois-quarts possèdent des biens fonciers. Ils sont le plus souvent mariés. Ils habitent surtout en province et n'ont, le plus couramment, pas ou plus d'enfants à charge.

Tableau N° 9

**La composition du groupe des "privilégiés"
(30 points et plus)
en début et en fin de période**

(En %)

| Situation du chef de ménage | 1979-1980 (A) | 1987-1988 (B) | Différence (A) - (B) |
|---|------------------|------------------|-------------------------|
| . Cadre supérieur | 38 | 33 | - 5 |
| . Indépendant (profession libérale, commerçant, patron, ...) | 19 | 18 | - 1 |
| . Autre actif | 28 | 25 | - 3 |
| . Retraité, inactif | 15 | 24 | + 9 |
| TOTAL | 100 | 100 | - |

Davantage de retraités vivant en couple

Enfin, la principale variation intervenue dans la période, quant à la composition du groupe des privilégiés, tient à l'accroissement de la part relative des ménages de retraités (Tableau N° 9) ; ils représentaient 15 % des "nantis" en 1979-80 ; ils en constituent presque un quart en fin de période. C'est la composition de ces ménages qui a le plus varié dans la période. En 1979-80, il s'agissait, dans un tiers des cas, de retraités vivant seuls ; en 1987-88, il s'agit, pour 80 % d'entre eux, de couples. Comme les indépendants, ils possèdent, dans plus de quatre cas sur cinq, des valeurs mobilières ; ils sont propriétaires de leur logement principal (plus de la moitié), disposent d'une résidence secondaire et les 2/3 possèdent des biens fonciers.

Comme pour la catégorie des défavorisés, les modifications socio-démographiques intervenues chez les "privilégiés" influent sur l'évolution de leur situation dans les différents domaines couverts par l'étude.

B - Quelques caractéristiques du groupe

a) - *Diplômes : une valeur sûre*

Certes, on assiste au cours de la période à un léger accroissement des non-diplômés parmi les plus favorisés, ainsi qu'à une faible augmentation de ceux qui sont entrés dans la vie active avant l'âge de 16 ans (respectivement + 2 et + 1 point). Mais ceci est lié à l'accroissement relatif du nombre de retraités parmi les "nantis". Le diplôme semble toutefois rester le garant de la réussite sociale. En 1979-1980, comme en 1987-1988, 7 privilégiés sur 10 étaient détenteurs d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

Le chômage est resté pratiquement inconnu parmi les ménages du groupe.

b) - *Revenu et patrimoine : une embellie persistante*

Les ménages privilégiés ont été globalement de plus en plus nombreux à disposer de plus de 15 000 Francs par mois, le pourcentage passant de 69 à 74 %. Cette amélioration a été davantage marquée s'agissant du patrimoine. Dans ce domaine, le partage est loin de se faire de manière égalitaire puisque le nombre de ménages privilégiés possédant des biens immobiliers est passé, au cours de la période, de 32 % à 40 % et les effectifs de ceux possédant des biens fonciers ont augmenté de 10 points, passant de 38 % à 48 %.

Dans le même temps, le pourcentage des ménages détenteurs de valeurs mobilières passait, au sein du groupe, de 57 % à 76 %, soit un gain d'environ 20 points.

c) - *De moins en moins de restrictions*

Alors que, dans l'ensemble, le nombre moyen des ménages déclarant s'imposer régulièrement des restrictions a notablement augmenté, passant de 55 % à 63 %, il ne se trouvait, en 1979-80, que 8 % des ménages favorisés dans une telle situation et 7 % en 1987-88. On constate qu'aucun ménage du groupe n'a déclaré se restreindre au cours de la période sur *l'alimentation* ou sur les *soins médicaux*. Les restrictions que se sont imposées ces ménages ont donc seulement affecté des postes secondaires de leurs budgets.

d) - Conditions de vie

La "prosperité" du groupe transparait à travers de multiples indices, que l'on considère les conditions de logement ou les formes de vie sociale et de loisirs. Les privilégiés sont ainsi de plus en plus souvent propriétaires ou accédants à la propriété (8 sur 10 en 1979-80 et 9 sur 10 en 1987-88).

27 % faisaient partie d'une *association culturelle ou de loisirs* au début de la période ; ils sont 34 % en 1987-88. 68 % habitaient en pavillon en 1979-80 ; ils sont 71 % en 1988.

Enfin, le nombre des ménages aisés, non partis en vacances au cours des 12 derniers mois précédant les enquêtes, est stable : 2 % seulement, contre 37 % dans l'ensemble de la population en 1987-88.

e) - Etat de santé

Par contre, les enquêtés des ménages favorisés ont vu leur état de santé déclaré se dégrader ; ils étaient en effet 8 % à souffrir d'un handicap en 1979-80 et 12 % en 1987-88. L'augmentation relative de la part des retraités dans le groupe y est pour beaucoup.

*
**

DES ECARTS ACCRUS ENTRE GROUPES EXTREMES

Le tableau N° 10 présente, sous forme de bilan, les variables qui ont influé le plus, dans la période, sur l'évolution des inégalités entre les groupes extrêmes (voir chapitre I).

Il semble que l'accroissement de l'écart entre les ménages du groupe défavorisé (moins de 11 points) et ceux du groupe favorisé (30 points et plus) tienne principalement aux évolutions différenciées du revenu et du patrimoine dans la période.

Les restrictions, conséquences directes d'un manque de ressources financières, se sont aggravées pour les plus démunis, tandis qu'elles sont restées stables pour les plus riches. Le taux de chômage, de plus en plus important pour les défavorisés, a creusé encore l'écart.

Tableau N°10

**VARIABLES EXPLIQUANT L'ACCROISSEMENT DE L'ECART ENTRE LES MENAGES
LES PLUS DEFAVORISES ET LES MENAGES PRIVILEGIES**

| | MENAGES DEFAVORISES | | MENAGES PRIVILEGIES | |
|---|------------------------|-------|------------------------|-------|
| | 79-80 | 87-88 | 79-80 | 87-88 |
| | % | % | % | % |
| Revenu et patrimoine | | | | |
| gagnent moins de 6000F* | 73,2 | 73,0 | - | - |
| gagnent plus de 15000F* | - | - | 69,0 | 74,3 |
| possèdent des valeurs mobilières | 0,0 | 0,6 | 56,5 | 76,4 |
| possèdent des biens fonciers | 3,8 | 0,0 | 38,0 | 47,7 |
| possèdent des biens immobiliers | 1,3 | 0,0 | 32,5 | 40,3 |
| possèdent une épargne liquide | 43,5 | 22,7 | 87,3 | 87,2 |
| Logement | | | | |
| habitent en HLM | 26,3 | 49,2 | 3,0 | 1,0 |
| accédants à la propriété ou propriétaires | 26,1 | 21,6 | 82,5 | 88,9 |
| possèdent le confort de base** | 15,4 | 51,1 | 96,0 | 99,0 |
| Vie active | | | | |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 19,2 | 33,3 | 0,0 | 0,0 |
| Restrictions | | | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 100,0 | 100,0 | 8,2 | 7,5 |
| . sur l'alimentation | 59,5 | 60,4 | 0,0 | 0,0 |
| . sur les soins médicaux | 21,4 | 30,4 | 0,0 | 0,0 |
| Etat de santé | | | | |
| souffrent d'un handicap ou d'une maladie chronique | 75,3 | 65,2 | 7,5 | 11,8 |
| Opinion sur l'évolution du niveau de vie personnel depuis 10 ans | | | | |
| très forte dégradation | 32,0 | 52,2 | 6,1 | 2,5 |

| | | | | |
|--|------------|------------|------------|------------|
| Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population | 6,7 | 6,2 | 4,3 | 4,1 |
|--|------------|------------|------------|------------|

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

Cependant, les différences constatées auraient été encore plus conséquentes si les éléments du confort de base n'avaient pas été pris en compte. La nette amélioration générale du "*confort minimal*" au cours de la période a évidemment surtout profité aux ménages défavorisés, ce qui a contribué, dans une certaine mesure, à limiter l'accroissement des écarts entre les deux groupes.

Les ménages eux-mêmes semblent d'ailleurs avoir conscience de l'évolution de leur propre situation : un tiers des défavorisés de 1979-80 estimaient déjà que leur niveau de vie allait "*beaucoup moins bien*" depuis une dizaine d'années. Le pourcentage est passé à 52 % pour les défavorisés de 1987-88.

A l'inverse, 6 % des ménages aisés exprimaient en 1979-80 leur "*pessimisme*" sur l'évolution de leur propre niveau de vie. Ce pourcentage est de 3 % chez les favorisés de la fin des années 80.

CHAPITRE III

L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques

CHAPITRE III

L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques

L'analyse des catégories extrêmes, pour utile qu'elle soit, ne saurait suffire à prendre toute la mesure des grandes évolutions ayant touché les principaux groupes sociaux français dans la période. **Nous avons donc sélectionné neuf groupes socio-démographiques.** Ce chapitre est précisément consacré à la comparaison, pour chacun d'entre eux, de leurs situations au début et en fin des années 80.

Le choix de ces groupes ne pouvait évidemment pas éviter un certain arbitraire. Néanmoins, il s'agit dans tous les cas de groupes couramment au centre du débat social des années récentes. Ils sont, pour les uns, constitutifs de catégories a priori défavorisées, comme les chômeurs, ou pour les autres, de groupes a priori privilégiés, comme les cadres supérieurs. Enfin, certains ont fait l'objet, ces dix dernières années, de mesures sociales importantes, tels les plus de 65 ans ou les familles nombreuses.

Lorsque l'on considère le "score moyen" (nombre de points, cf chapitre I) de chacun de ces groupes, force est de constater qu'il ne descend jamais au dessous de 15 (cas des chômeurs en 1979). Cela est dû au fait, nous l'avons vu, que les groupes situés au plus bas ou au plus haut de l'échelle sont de taille modeste et que les caractéristiques socio-démographiques de chacun d'entre eux sont très différentes. **Il existe, à l'intérieur de chaque catégorie socio-démographique retenue, de profondes disparités que masque tout travail d'analyse globale.** Les grandes tendances méritent cependant d'être évoquées. Nous retraçons ci-après l'itinéraire des neuf groupes suivants:

- les plus de 65 ans isolés et ceux vivant en couple
- les familles monoparentales (femmes seules ayant charge d' enfants)
- les familles nombreuses (dont le chef de ménage n'est pas cadre supérieur)
- les 50-60 ans
- les cadres supérieurs et professions libérales
- les moins de 25 ans
- les chômeurs
- enfin, les ouvriers non qualifiés.

1. LES PLUS DE 65 ANS: l'écart s'est creusé entre les isolés et les couples

A. Les plus de 65 ans vivant en couple: les grands gagnants de la décennie

Leur situation s'est très nettement améliorée entre 1979-1980 et 1987-1988. A certains égards, ils apparaissent comme ceux qui ont le plus bénéficié de l'évolution sociale de ces dix dernières années.

En effet, le nombre des ménages de ce groupe n'ayant que de maigres revenus (moins de 4000F par mois) a diminué de près de 6 points, tandis que le nombre de ceux bénéficiant de revenus égaux ou supérieurs à 15000F a notablement augmenté: il est passé de 6% à 12%. L'amélioration de leur situation est encore plus spectaculaire si l'on considère leur patrimoine (tableau 11).

Au cours de la décennie écoulée, le nombre des ménages de couples de plus de 65 ans détenteurs de valeurs mobilières est passé de 14% à 33%, soit une augmentation de près de 20 points. Malgré une progression moindre, le nombre de ceux possédant des biens immobiliers ou des biens fonciers s'est également accru (respectivement + 5 et + 4 points).

La stabilité du pourcentage des ménages possédant au moins un produit d'épargne liquide montre que cette amélioration de la situation financière des plus de 65 ans vivant en couple s'est faite en grande partie à travers des investissements patrimoniaux.

D'ailleurs, l'observation du nombre de propriétaires ou d'accédants à la propriété confirme cette évolution: celui-ci s'accroît de plus de 14 points au cours de la période, passant de 65% à 79%. La grande majorité de ces couples n'éprouve pas de grandes difficultés pour faire face aux

Tableau N° 11

L'ITINERAIRE DES PLUS DE 65 ANS VIVANT EN COUPLE

| | 79-80 | 87-88 |
|---|---------|-------|
| % des ménages qui: | | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 6000F* | 38,2 | 22,6 |
| gagnent moins de 4000F* | 16,0 | 10,0 |
| gagnent 15000F et plus | 5,7 | 12,4 |
| possèdent des valeurs mobilières | 13,6 | 33,4 |
| possèdent des biens immobiliers | 11,4 | 16,8 |
| possèdent des biens fonciers | 21,8 | 26,5 |
| possèdent une épargne liquide | 72,8 | 73,4 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 8,9 | 9,4 |
| sont propriétaires ou accèdent à la propriété | 65,2 | 79,3 |
| possèdent le confort de base** | 59,8 | 90,2 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 37,6 | 45,4 |
| . sur l'alimentation | 11,6 | 6,8 |
| . sur au moins 4 postes budgétaires | 7,8 | 5,2 |
| ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée | 56,8 | 42,3 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 79,8 | 57,3 |
| participent à deux associations ou plus | 3,9 | 14,6 |
| reçoivent des amis au moins une fois par mois | 39,9*** | 55,0 |
| ont des relations avec leur famille proche | 95,2*** | 98,0 |
| fréquentent une bibliothèque | 13,1*** | 17,5 |
| fréquentent le cinéma | 6,7*** | 23,2 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 28,7 | 34,9 |
| Situation en terme de points | | |
| . moins de 11 points | 10,4 | 2,93 |
| . 30 points et plus | 2,1 | 5,2 |
| Nombre moyen de points | 17,76 | 20,36 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | 12,3 | 11,2 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

* Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

*** Données de 1981-1982

dépenses relatives au logement et le confort de base s'est pour eux généralisé: alors qu'ils n'étaient que 60% à jouir de ce confort en 1979-1980, ils étaient 90% dans cette situation en 1987-1988.

Au chapitre des restrictions, ces ménages sont un peu plus nombreux à déclarer se restreindre régulièrement (+8), mais ceux qui disent le faire sur les postes importants que sont l'alimentation ou les soins médicaux sont en diminution (- 5 et -1).

L'amélioration de la situation de ce groupe se traduit également assez bien par le fait qu'un nombre croissant des couples qui le composent s'est inséré dans le tissu associatif. En effet, le nombre des ménages participant à deux associations ou plus a augmenté de près de 11 points en cours de période. Le phénomène est encore plus frappant si l'on considère ceux qui n'ont adhéré à aucune association: leur nombre a diminué de 22 points, passant de 80% environ à un peu plus de 57%.

Il semble par ailleurs que l'isolement des couples de plus de 65 ans n'est pas un problème qui se pose de manière aussi aiguë qu'il y a dix ans. Un plus grand nombre d'entre eux ont l'habitude d'inviter chez eux des amis ou des relations. 55% d'entre eux recevaient au moins une fois par mois en 1987-1988 (40% en 1981-1982). Mais plus frappant encore a été leur ouverture sur des manifestations culturelles. Ils ont plus massivement fréquenté le cinéma (+ 17) et se sont davantage inscrits dans des bibliothèques.

Trois chiffres résumant cette évolution: entre 1979-1980 et 1987-1988, le nombre des ménages de la catégorie obtenant moins de 11 points dans le calcul du cumul des avantages et désavantages est passé de 10% à 3%; le nombre de ceux obtenant plus de 30 points a, lui, augmenté de 3 %, passant de 2% à 5%. Au total, le nombre d'avantages dont ont disposé ces ménages s'est accru en moyenne - et en valeur absolue - de près de 3 points, pour atteindre en fin de période plus de 20 points. Ce qui signifie que leur situation, très inférieure à la moyenne en 1979-1980 (17,76), est identique, voire supérieure, à la moyenne nationale de 1987-1988 (19,67).

B. Les plus de 65 ans isolés: à la traîne

L'évolution de la situation des isolés âgés est loin de l'amélioration spectaculaire du groupe précédent; force même est de constater une dégradation de leurs conditions de vie (tableau 12).

En effet, le nombre des ménages de ce groupe n'ayant que de faibles revenus (moins de 6000F par mois) a très légèrement diminué, tandis que ceux bénéficiant de revenus supérieurs à 15000F est resté à peu près stable. Certes, le pourcentage des détenteurs de valeurs mobilières s'est accru d'environ 5 points au cours de la période, mais le nombre des possesseurs d'autres biens patrimoniaux a diminué: -3 points pour les biens immobiliers, -9 points pour les biens fonciers et -13 points pour l'épargne liquide.

Conséquence peut-être de ce phénomène, alors que le nombre de propriétaires ou d'accédants à la propriété est resté stable, le nombre de ceux habitant en HLM est passé de 12% à 18%, soit une augmentation de 6 points. Cependant le confort de base de ces ménages s'est amélioré, suivant en cela l'évolution qui a affecté l'ensemble de la population, mais à un rythme moins élevé.

D'ailleurs, le nombre de restrictions que se sont imposées ces ménages est en augmentation. En 1987-1988, 11% de plus de ces ménages ont déclaré se restreindre régulièrement. Le nombre de ceux qui ont comprimé leurs dépenses sur l'alimentation a augmenté de 1 point, de 4 points sur les soins médicaux et le nombre de ceux s'étant restreints sur 4 postes et plus s'est accru de 6 points.

A la traîne de l'évolution générale affectant leur groupe d'âge, les plus de 65 ans isolés ont été moins nombreux que les plus de 65 ans vivant en couple à s'insérer dans la forme de vie sociale que constituent les associations. Le nombre de ceux n'ayant appartenu à aucune association a certes diminué de près de 17 points, mais ils étaient encore plus de 61% dans ce cas en 1987-1988. Le nombre de ceux s'activant au sein de deux associations ou plus a augmenté de 7 points dans le même temps, mais le progrès est beaucoup moins marqué que dans le groupe des plus de 65 ans vivant en couple (+11 points).

Même si ce pourcentage a augmenté de 3 points sur la période, ils n'étaient encore en 1987-1988 que 44% à recevoir chez eux des invités. La diffusion du cinéma s'est faite de façon plus lente que pour leurs congénères vivant en couple: 1 personne sur 10 fréquentait un cinéma au début de la période, 1 sur 8 à la fin.

C'est ainsi qu'entre 1979-1980 et 1987-1988, le nombre des personnes seules de plus de 65 ans obtenant moins de 11 points dans le calcul du cumul des avantages et désavantages a augmenté de 4%; le nombre de celles obtenant plus de 30 points est resté stable, tandis que le nombre moyen d'avantages dont ont disposé ces personnes a été l'objet d'une très légère chute (16,3 à 16,2), ce qui les situe très nettement en dessous de la moyenne.

Tableau N°12

L'ITINERAIRE DES PLUS DE 65 ANS ISOLES

| | 79-80 | 87-88 |
|---|--------------------|-------|
| | % des ménages qui: | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 6000F* | 56,3 | 52,7 |
| gagnent moins de 4000F* | 38,9 | 32,1 |
| possèdent des valeurs mobilières | 15,1 | 19,7 |
| possèdent des biens immobiliers | 9,8 | 6,4 |
| possèdent une épargne liquide | 75,9 | 63,1 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 11,5 | 17,9 |
| sont propriétaires ou accèdent à la propriété | 49,4 | 49,6 |
| possèdent le confort de base** | 48,6 | 76,7 |
| Vie active | | |
| ne possèdent aucun diplôme | 42,7 | 38,2 |
| premier emploi avant 16 ans | 55,6 | 58,0 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 40,4 | 51,4 |
| . sur l'alimentation | 18,7 | 19,8 |
| . sur au moins 4 postes budgétaires | 7,1 | 13,1 |
| ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée | 61,9 | 56,5 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 78,5 | 61,6 |
| participent à deux associations ou plus | 3,2 | 9,8 |
| reçoivent des amis au moins une fois par mois | 41,1*** | 44,1 |
| ont des relations avec leur famille proche | 88,9*** | 92,3 |
| fréquentent une bibliothèque | 14,6*** | 16,5 |
| fréquentent le cinéma | 8,6*** | 18,5 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 32,4 | 41,3 |
| Situation en terme de points | | |
| moins de 11 points | 13,2 | 17,2 |
| | | |
| Nombre moyen de points | 16,32 | 16,21 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | 11,9 | 10,7 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

*** Données de 1981-1982

L'écart, qui était de 1,5 point en valeur absolue, entre les plus de 65 ans isolés et ceux vivant en couple en 1979-1980, est ainsi passé à 4 points en 1987-1988.

2. LES FAMILLES MONOPARENTALES (femmes seules avec enfants): une situation financière critique

Les caractéristiques socio-économiques de ce groupe ont profondément évolué dans la période. Les femmes seules avec enfants occupaient en effet en 1979-1980 une place plus importante parmi les cadres supérieurs, les professions libérales et les professions intermédiaires qu'en 1987-1988. 23% de ces femmes exerçaient de telles professions en 1979-1980, alors qu'elles n'étaient que 13% en 1987-1988. A l'inverse, les familles monoparentales se recrutent de plus en plus parmi les ouvriers: en 1979-1980, 9% seulement de ces femmes travaillaient à l'usine, contre 22% ces dernières années.

Un tiers d'entre elles, fortement frappées par la crise, étaient au chômage en 1987-1988. Or, 17% l'étaient au début de la période. Autrement dit, le taux de chômage a été multiplié par deux dans cette catégorie. D'ailleurs, les femmes élevant seules leurs enfants sont moins diplômées aujourd'hui qu'hier. Seulement 19% ont poursuivi leurs études jusqu'au baccalauréat et au delà, contre 28% au début des années 80 (tableau 13).

La situation financière des familles monoparentales s'en est évidemment ressentie. Si le nombre de celles gagnant moins de 6000F par mois est resté stable, le nombre de celles n'ayant que des revenus inférieurs à 4000F s'est considérablement accru, passant de 20% à 41%. Cette dégradation se vérifie également sur les postes concernant le patrimoine: en fin de période, moins nombreuses sont les détentrices de biens fonciers (-5 points) et d'au moins un produit d'épargne liquide (-9 points).

Cette situation se répercute sur leurs conditions de logement. Le nombre de propriétaires et d'accédantes à la propriété a diminué de 2 points, passant de 25% à 23%, tandis que le nombre de celles habitant en HLM est passé de 32% à 47%, soit une augmentation de près de 15points. Certes leur confort de base s'est amélioré, mais elles sont plus nombreuses à trouver leurs dépenses de logement très lourdes (+5 points).

Tableau N° 13

L'ITINERAIRE DES FEMMES SEULES AVEC ENFANTS

| | 79-80 | 87-88 |
|---|--------------------|-------|
| | % des ménages qui: | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 4000F* | 20,2 | 41,2 |
| possèdent des valeurs mobilières | 5,7 | 5,1 |
| possèdent des biens fonciers | 11,6 | 6,4 |
| possèdent une épargne liquide | 49,5 | 41,0 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 31,7 | 46,6 |
| propriétaires ou accèdent à la propriété | 24,9 | 22,6 |
| possèdent le confort de base** | 59,6 | 78,8 |
| trouvent les dépenses de logement très lourdes | 11,7 | 16,0 |
| Vie active | | |
| possèdent le baccalauréat ou plus | 28,0 | 18,6 |
| premier emploi avant 16 ans | 35,8 | 24,8 |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 16,6 | 32,4 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 89,3 | 82,6 |
| . sur l'alimentation | 27,0 | 28,6 |
| . sur les soins médicaux | 9,6 | 14,2 |
| sur 4 postes budgétaires ou plus | 51,0 | 57,7 |
| ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée | 44,9 | 36,7 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 63,8 | 76,7 |
| participent à deux associations ou plus | 15,5 | 6,5 |
| ont des relations avec leur famille proche | 92,7*** | 87,7 |
| fréquentent une bibliothèque | 14,8*** | 31,7 |
| fréquentent le cinéma | 45,2*** | 52,2 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 47,7 | 57,9 |
| Situation en terme de points | | |
| . moins de 11 points | 16,5 | 19,1 |
| Nombre moyen de points | 16,39 | 16,00 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | 2,1 | 2,5 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

*** Données de 1981-1982

D'ailleurs, ces familles sont plus nombreuses à se restreindre sur l'alimentation, sur les soins médicaux (+5 points) et, plus généralement à s'imposer des restrictions sur plus de quatre postes de leur budget (+7 points).

Ces difficultés financières, liées à un plus faible niveau de formation, peuvent expliquer le fait que ces femmes se sont de moins en moins impliquées dans les activités associatives. En effet, plus d'un tiers d'entre elles participait à au moins une association en 1979-1980 et il n'y en a plus aujourd'hui qu'un quart. De plus, le nombre de celles adhérant à deux associations ou plus a sensiblement chuté (15% en 1979-1980, 6% en 1987-1988). De plus en plus isolées (leurs relations avec leur famille proche se sont espacées), elles ont cependant manifesté un goût plus prononcé pour une bibliothèque ou le cinéma.

Ainsi, une femme seule avec enfants sur 3 est au chômage; une sur 5 a le triste privilège d'appartenir au groupe le plus défavorisé. Aucune d'entre elles, et ceci pour l'ensemble de la période, n'a pu réussir à intégrer le cercle des privilégiés. Par rapport à la moyenne des Français (19,67 points en 1987-1988, 19,16 en 1979-1980), leur situation a empiré (16 points en 1987-1988, 16,39 en 1979-1980).

3. LES FAMILLES NOMBREUSES (hors cadres supérieurs): plutôt une dégradation

La situation financière des ménages constituant ce groupe, composé pour moitié d'ouvriers, s'est en apparence fortement améliorée. En effet de 31% en 1979-1980, le nombre des familles bénéficiant de revenus inférieurs à 6000F par mois est passé à 6% en 1987-1988, soit une diminution de près de 25 points. Et celui des familles gagnant plus de 15000F a augmenté de 9 points (4% en 1979-1980 et 13% en 1987-1988).

On peut expliquer en partie cette amélioration financière par l'augmentation des prestations familiales: en 1979-1980, les familles nombreuses percevaient en moyenne 1852F de prestations par mois, celles d'aujourd'hui en perçoivent 3073F. Cette dépendance vis-à-vis de ces allocations est largement perçue par les intéressés, puisque 43% d'entre eux déclarent ne pas pouvoir boucler leur budget sans de telles prestations.

Cependant, l'évolution de leur patrimoine a été moins brillante: le nombre des détenteurs de valeurs mobilières s'est certes accru de près de 5 points, mais celui des possesseurs d'autres

biens patrimoniaux a diminué, qu'il s'agisse des biens immobiliers (-1), des biens fonciers (-12) ou des produits d'épargne liquide (-5).

Les aspects mitigés d'une telle évolution des ressources des familles nombreuses expliquent peut-être que le nombre de ces familles habitant en HLM (une sur quatre) soit resté stable sur la période, et que le nombre de propriétaires ou d'accédants à la propriété ne s'est que peu accru, pour se situer en 1987-1988 à 56%. Comme dans les autres groupes, l'amélioration du confort de base a été indiscutable, mais les dépenses relatives au logement sont considérées trop lourdes par davantage de familles (cf tableau 14). Encore plus marquant est le fait que le nombre de familles à ne pas posséder de voiture s'est nettement accru sur la période, passant de 11% à 21%.

Un tel poste de dépenses entre sans aucun doute dans la liste de ceux qui ont fait l'objet d'importantes restrictions. Ces dernières semblent avoir été assez sévères. 80% des ménages du groupe déclarent se restreindre régulièrement en 1987-1988, contre 68% en 1979-1980. 42% de ces familles s'imposaient d'ailleurs des restrictions sur plus de quatre postes de leur budget à la fin de la période, alors qu'elles n'étaient qu'environ 27% au début. Et leurs sacrifices ont concerné aussi bien l'alimentation que les soins médicaux.

Ces sacrifices ne sont d'ailleurs pas étonnants quand on constate que le taux de chômage des chefs de ces familles est passé de 6% à 19% dans la période, soit une multiplication par trois. Dans ces conditions, on note qu'un nombre croissant de familles nombreuses n'est pas parti en vacances au cours des années précédant les enquêtes. En 1987-1988, 55% d'entre elles étaient dans ce cas, contre 45% en 1979-1980.

La désaffection à l'égard des associations est ici assez marquée. La non-participation à une association s'est en effet légèrement accrue, tandis que le nombre des enquêtés s'activant au sein de deux associations ou plus a diminué d'environ 13 points. Ce mouvement est compensé, dans une certaine mesure, par un resserrement des liens avec la famille proche, ou avec des amis et relations. Et la fréquentation d'une bibliothèque et du cinéma s'est nettement améliorée: par rapport au début de la période, ces familles ont été plus nombreuses à recourir aux services d'une bibliothèque (+14) et à aller au cinéma (+21).

La dégradation de la situation générale des familles nombreuses, malgré la nette revalorisation des revenus, est bien illustrée par le calcul du cumul de leurs avantages ou désavantages. De 7% en 1979-1980, le nombre de familles n'obtenant que moins de 11 points est passé à 11% en 1987-1988, tandis que celui des familles réussissant à dépasser les 30 points a chuté de 3% à

Tableau N° 14

L'ITINERAIRE DES FAMILLES NOMBREUSES

| | 79-80 | 87-88 |
|--|--------------|--------------|
| % des ménages qui: | | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 6000F* | 30,7 | 5,8 |
| possèdent des valeurs mobilières | 7,0 | 11,9 |
| possèdent des biens fonciers | 19,1 | 7,0 |
| possèdent des biens immobiliers | 2,1 | 1,2 |
| possèdent une épargne liquide | 62,8 | 57,6 |
| Logement | | |
| sont propriétaires ou accèdent à la propriété | 53,0 | 56,4 |
| possèdent le confort de base** | 63,9 | 90,2 |
| trouvent les dépenses de logement très lourdes | 14,9 | 18,5 |
| Vie active | | |
| ne possèdent aucun diplôme | 21,4 | 17,9 |
| premier emploi avant 16 ans | 49,8 | 52,1 |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 6,0 | 19,3 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 67,7 | 80,4 |
| . sur l'alimentation | 17,0 | 24,0 |
| . sur les soins médicaux | 6,8 | 12,8 |
| . sur 4 postes budgétaires et plus | 27,1 | 42,4 |
| ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée | 45,1 | 54,6 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 58,7 | 61,9 |
| participent à deux associations ou plus | 22,5 | 9,6 |
| reçoivent des amis au moins une fois par mois | 48,7*** | 63,7 |
| ont des relations avec leur famille proche | 87,9*** | 93,3 |
| fréquentent une bibliothèque | 6,0*** | 20,0 |
| fréquentent le cinéma | 14,1*** | 35,4 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 31,9 | 25,7 |
| Situation en terme de points | | |
| . moins de 11 points | 6,8 | 10,8 |
| . 30 points et plus | 2,8 | 1,0 |
| Nombre moyen de points | 18,90 | 17,80 |
| Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population | 6,1 | 5,6 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

*** Données de 1981-1982

1% . Ces familles, qui se situaient déjà en 1979-1980 légèrement en dessous de la moyenne des Français, ont encore rétrogradé: elles ont perdu, en valeur absolue, un peu plus de 1 point au cours de la période, alors même que la moyenne nationale s'est améliorée.

Etrangement, les familles nombreuses semblent satisfaites de leur sort. Contrairement à l'évolution générale, les chefs de ces ménages sont de moins en moins nombreux à trouver que leur niveau de vie personnel s'est dégradé au cours des dix années précédant les enquêtes.

4. LES 50-60 ANS: des situations internes disparates

Deux remarques liminaires sont ici nécessaires. D'une part, on trouve en fin de période plus de personnes de 50-60 ans malades ou invalides qu'on en trouvait en début de période (11% en 1987-1988 contre 5% en 1979-1980). D'autre part, il semblerait que leur situation professionnelle se soit en partie précarisée: 12% des 50-60 ans n'exerçant plus une activité professionnelle sont devenus inactifs du fait d'un licenciement économique. D'ailleurs, 7% étaient au chômage en début de période; le taux atteint 14% en 1987-1988 (tableau 15).

Toutefois, ce groupe a bénéficié d'une légère amélioration de sa situation générale, encore que les écarts entre les ménages le composant ont dû s'accroître.

En effet, on constate au cours de la période que les ménages de ce groupe gagnant moins de 6000F par mois ont vu leurs effectifs légèrement s'accroître. Mais le nombre de ceux percevant des revenus supérieurs à 15000F s'est aussi accru passant de 12% à 18%. Par ailleurs, le nombre de détenteurs de valeurs mobilières a augmenté de plus de 13 points, pour représenter 24,5% en 1987-1988, c'est-à-dire environ un ménage sur 4. Mais le nombre des ménages possesseurs d'autres biens patrimoniaux a diminué dans ce groupe. Malgré tout, ces indicateurs restent nettement supérieurs à la moyenne nationale.

Le nombre des 50-60 ans habitant en HLM est resté à peu près stable, tandis que le nombre de propriétaires ou d'accédants à la propriété a augmenté de 6 points (60% en 1979-1980 et 66% en 1987-1988), ce qui tout compte fait correspond à l'évolution nationale. De plus, le confort ménager de base s'est presque généralisé (près de 91% des ménages en bénéficiaient en 1987-1988 contre 66% en 1979-1980) et les dépenses de logement n'ont paru très lourdes qu'à très peu de ménages du groupe dans la période.

Tableau N° 15
L'ITINERAIRE DES 50-60 ANS

| | 79-80 | 87-88 |
|---|---------------------------|-------|
| | % des ménages qui: | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 6000F* | 18,9 | 21,8 |
| gagnent moins de 4000F* | 7,4 | 9,3 |
| possèdent des valeurs mobilières | 11,2 | 24,5 |
| possèdent des biens immobiliers | 14,4 | 10,9 |
| possèdent une épargne liquide | 70,2 | 69,3 |
| Logement | | |
| accédants à la propriété ou propriétaires | 59,6 | 65,9 |
| possèdent le confort de base** | 65,7 | 90,8 |
| Vie active | | |
| ne possèdent aucun diplôme | 22,8 | 21,1 |
| possèdent le baccalauréat ou plus | 15,3 | 15,9 |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 7,2 | 14,3 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 52,2 | 65,9 |
| . sur l'alimentation | 19,5 | 13,3 |
| . sur les soins médicaux | 6,5 | 7,6 |
| . sur 4 postes budgétaires et plus | 9,5 | 24,2 |
| ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée | 44,1 | 33,2 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 69,6 | 63,3 |
| reçoivent des amis au moins une fois par mois | 56,8*** | 36,5 |
| ont des relations avec leur famille proche | 89,4*** | 95,6 |
| fréquentent une bibliothèque | 13,7*** | 21,3 |
| fréquentent le cinéma | 13,6*** | 41,9 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 36,0 | 54,4 |
| Situation en terme de points | | |
| . moins de 11 points | 6,3 | 6,2 |
| . 30 points et plus | 6,2 | 4,9 |
| Nombre moyen de points | 19,94 | 20,00 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | 23,9 | 17,5 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

*** Données de 1981-1982

Ils ont été pourtant près de 14% de plus qu'en 1979-1980 à déclarer s'imposer régulièrement des restrictions: ainsi, en 1987-1988, deux ménages de 50-60 ans sur trois se trouvaient dans ce cas, ce qui est légèrement supérieur à l'ensemble des Français. Par contre, l'évolution est inverse s'agissant de l'alimentation: ils sont moins à déclarer se serrer sur leur budget alimentaire. Mais sur les postes considérés comme secondaires, les privations ont été le lot de plus en plus de ménages de cette catégorie d'âge: 9% déclaraient se restreindre sur quatre postes budgétaires ou plus en 1979-1980, ils étaient 24% ces dernières années.

Le fait le plus significatif reste cependant le repli sur le cocon familial. A l'augmentation du nombre de ceux entretenant des relations avec leur famille proche, correspondent en parallèle moins d'invitations d'amis ou de relations: 57% recevaient au moins une fois par mois, ils n'étaient plus que 36% en 1987-1988.

Finalement, même si le nombre moyen de points de cette catégorie est resté stable (20 points), les 50-60 ans sont moins nombreux qu'il y a dix ans à appartenir au groupe des favorisés. Eux-mêmes perçoivent cette dégradation latente, puisqu'ils sont 20% de plus aujourd'hui qu'hier à trouver que leur niveau de vie personnel s'est sensiblement détérioré depuis 10 ans. L'augmentation parallèle des effectifs de ceux qui gagnent moins de 6000F et de ceux qui gagnent plus de 15000F par mois exigerait une étude plus approfondie afin de cerner les disparités à l'intérieur de ce groupe.

5. LES CADRES SUPERIEURS ET PROFESSIONS LIBERALES: toujours privilégiés

Notons dès l'abord que les ménages de ce groupe se situent, on l'a vu, parmi les privilégiés. En effet, tout au long de la période, aucun d'entre eux n'a obtenu moins de 11 points dans le calcul du cumul de leurs avantages et désavantages. Le nombre de ménages du groupe dépassant les 30 points a certes fléchi (-6%), de même que le nombre moyen des points obtenus (-0,9 point), mais ce dernier reste tout au long de la période très supérieur (26,4 et 25,5) à celui de l'ensemble des Français.

Ce phénomène n'a rien d'étonnant puisque les cadres supérieurs d'aujourd'hui sont plus nombreux (+8 points) à disposer d' au moins 15000F par mois que ceux d'hier. En 1987-1988, un ménage de cadre sur deux est dans ce cas. Cette amélioration financière est encore plus frappante lorsqu'on limite l'analyse aux cadres supérieurs et professions libérales, âgés de 40 à

55 ans et vivant en couple: 9 sur 10 peuvent compter sur cette somme en 1987-1988, ils n'étaient "que" 1 sur 2 en 1979-1980.

Il paraît donc normal que 50% des cadres supérieurs et professions libérales en général reconnaissent que leur situation s'est améliorée au cours de la décennie, même si le taux de chômage a légèrement augmenté.

Par contre, exception faite des valeurs mobilières (+12 points), les cadres sont moins nombreux à posséder des biens immobiliers et des biens fonciers, respectivement -1 et -5 points. Renversement de situation, c'est parmi les 40-55 ans vivant en couple que la chute a été la plus sévère (-12 points pour ces deux sortes de biens, et -17 points pour les produits d'épargne liquide). Ces derniers se rattrapent sur les vacances, puisque 3% seulement ne sont pas partis contre 10% pour l'ensemble des cadres.

Toutefois même pour les cadres, les temps semblent difficiles; ils sont plus nombreux à déclarer se restreindre régulièrement. Certes, ces restrictions ne portent pas sur des postes de base, comme l'alimentation ou les soins médicaux. Ils sont d'ailleurs moins nombreux à se restreindre sur la nourriture, mais les économies se font sur l'habillement ou les loisirs. Ils étaient ainsi 5% à déclarer se restreindre sur 4 postes ou plus, ils sont à l'heure actuelle 21% (tableau 16).

Cette évolution est encore plus marquée pour les cadres de 40-55 ans vivant en couple: 2% seulement de ces derniers déclaraient s'imposer des restrictions sur 4 postes budgétaires et plus, ils sont maintenant 24%. Ce phénomène est lié à l'augmentation du nombre de ceux qui, parmi cette catégorie de cadres, trouvent que les dépenses de logement sont très lourdes (8% en 1987-1988 et 5% en 1979-1980). Mais n'est-ce pas une conséquence de l'accroissement des propriétaires et surtout des accédants à la propriété (68% en 1979-1980 contre 81% en 1987-1988)? Certains, qui ont dû acheter en période de forte inflation, éprouvent aujourd'hui des difficultés croissantes à honorer les échéances de leurs emprunts.

Ces quelques difficultés financières et toutes relatives n'ont pas empêché les cadres supérieurs et les professions libérales d'accroître leur insertion dans le tissu social. S'ils ouvrent moins les portes de leurs maisons à des amis ou relations (-5 points), ils participent davantage à des associations et surtout sont plus nombreux à œuvrer au sein d'au moins deux associations (un cadre sur 4 en 1987-1988, contre un cadre sur 5 en 1979-1980). Cette intégration est encore plus marquée pour les plus âgés d'entre eux, puisque 68% des cadres de 40-55 ans vivant en

Tableau 16

L'ITINERAIRE DES CADRES SUPERIEURS ET PROFESSIONS LIBERALES

| | 79-80 | 87-88 |
|---|--------------------|-------|
| | % des ménages qui: | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent 15000F et plus | 44,4 | 52,4 |
| possèdent des valeurs mobilières | 30,3 | 42,1 |
| possèdent des biens fonciers | 16,7 | 11,5 |
| possèdent des biens immobiliers | 21,3 | 20,2 |
| possèdent une épargne liquide | 72,3 | 74,7 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 3,9 | 6,8 |
| accédants à la propriété ou propriétaires | 57,9 | 56,6 |
| Vie active | | |
| ne possèdent aucun diplôme | 0,7 | 0,5 |
| possèdent le baccalauréat ou plus | 79,0 | 79,1 |
| premier emploi avant 16 ans | 5,6 | 8,0 |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 8,0 | 11,4 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 43,6 | 55,0 |
| . sur l'alimentation | 12,4 | 7,6 |
| . sur 4 postes budgétaires ou plus | 5,5 | 21,4 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 48,4 | 46,9 |
| participent à deux associations ou plus | 20,8 | 25,6 |
| reçoivent des amis au moins une fois par mois | 83,0*** | 77,9 |
| ont des relations avec leur famille proche | 90,0*** | 97,6 |
| fréquentent une bibliothèque | 24,4*** | 45,7 |
| fréquentent le cinéma | 39,4*** | 78,1 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 33,7 | 36,2 |
| Situation en terme de points | | |
| . 30 points et plus | 27,5 | 21,4 |
| Nombre moyen de points | 26,43 | 25,52 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | 7,7 | 7,7 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

*** Données de 1981-1982

Tableau 16 bis

**L'ITINERAIRE DES CADRES SUPERIEURS ET PROFESSIONS LIBERALES
VIVANT EN COUPLE ET AGES DE 40 A 55 ANS**

| | 79-80 | 87-88 |
|---|--------------------|-------|
| | % des ménages qui: | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent 15000F et plus | 49,3 | 86,5 |
| possèdent des valeurs mobilières | 40,8 | 43,2 |
| possèdent des biens fonciers | 22,2 | 10,8 |
| possèdent des biens immobiliers | 31,0 | 18,9 |
| possèdent une épargne liquide | 87,7 | 70,3 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 2,5 | 0,0 |
| accédants à la propriété ou propriétaires | 68,0 | 81,1 |
| Vie active | | |
| possèdent le baccalauréat ou plus | 72,9 | 78,4 |
| premier emploi avant 16 ans | 4,9 | 13,5 |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 12,3 | 5,4 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 48,0 | 56,8 |
| . sur l'alimentation | 14,5 | 1,8 |
| . sur 4 postes budgétaires ou plus | 2,5 | 24,3 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 45,8 | 32,4 |
| participent à deux associations ou plus | 29,6 | 37,8 |
| reçoivent des amis au moins une fois par mois | 75,9*** | 73,0 |
| ont des relations avec leur famille proche | 86,2*** | 100,0 |
| fréquentent une bibliothèque | 27,6*** | 46,0 |
| fréquentent le cinéma | 27,6*** | 75,7 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 26,1 | 48,6 |
| Situation en terme de points | | |
| . 30 points et plus | 35,9 | 29,7 |
| Nombre moyen de points | 27,33 | 26,78 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | 2,3 | 2,4 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

*** Données de 1981-1982

couple font partie, en 1987-1988, d'une association et 37% d'au moins deux associations (tableau 16 bis).

La fréquentation d'un cinéma ou d'une bibliothèque, déjà supérieure à la moyenne en 1979-1980, semble un fait désormais acquis pour la majorité des cadres: 78% fréquentent un cinéma et 46% une bibliothèque.

Au regard de cette analyse, on s'aperçoit que ce qui fait baisser la moyenne des points obtenus par les cadres supérieurs réside principalement dans la dégradation subjective de certaines situations; entre autres, ils sont plus nombreux à déclarer éprouver des difficultés pour assurer leurs dépenses de logement ou encore à s'imposer des restrictions. Mais, mises à part l'augmentation du nombre de ceux souffrant d'un handicap ou d'une infirmité et la baisse modérée du nombre de détenteurs d'un patrimoine, la situation objective de cette catégorie de population semble s'être plutôt améliorée.

6. LES MOINS DE 25 ANS: une certaine stagnation, mais les amis d'abord

Le chômage touche de plus en plus les moins de 25 ans. Environ un sur trois aujourd'hui est à la recherche d'un emploi ou s'est trouvé au chômage au cours des 12 derniers mois (23% en 1979-1980), soit au début comme à la fin de la période, un pourcentage de 16 points plus élevé que la moyenne nationale.

Ce chômage, surajouté au nombre encore important d'étudiants que comporte ce groupe (20%), explique la modicité des ressources financières des jeunes. En 1987-1988, environ un jeune de moins de 25 ans sur 2 disposait de moins de 6000F par mois et un sur 4 de moins de 4000F. Ces chiffres sont en légère augmentation par rapport à 1979-1980, alors qu'à l'autre extrémité, le nombre de ceux disposant d'au moins 15000F est resté stable (autour de 2%).

Ce mouvement est tempéré en partie par les évolutions qui ont affecté le patrimoine de ces jeunes ménages. En effet, le nombre de ceux possédant des valeurs mobilières est passé durant la période de 2% à 10%, s'accroissant ainsi de 8 points. Cette amélioration est beaucoup plus modérée en ce qui concerne les biens immobiliers (+1), les biens fonciers (+1) et les produits d'épargne liquide (+4,5), mais dans l'ensemble on peut dire que la situation financière des moins de 25 ans a stagné au cours de la période (tableau 17).

Tableau N° 17
L'ITINERAIRE DES MOINS DE 25 ANS

| | 79-80 | 87-88 |
|---|---------------------------|-------|
| | % des ménages qui: | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 6000F* | 46,7 | 48,5 |
| gagnent moins de 4000F* | 20,9 | 25,4 |
| possèdent des valeurs mobilières | 2,0 | 10,5 |
| possèdent une épargne liquide | 55,7 | 60,2 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 24,6 | 34,3 |
| possèdent le confort de base** | 30,8 | 68,0 |
| Vie active | | |
| ne possèdent aucun diplôme | 23,2 | 17,7 |
| possèdent le baccalauréat ou plus | 37,9 | 36,1 |
| premier emploi avant 16 ans | 19,4 | 17,6 |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 21,3 | 29,3 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 74,8 | 75,7 |
| . sur l'alimentation | 27,0 | 22,3 |
| . sur les soins médicaux | 7,2 | 12,6 |
| . sur 4 postes budgétaires ou plus | 17,5 | 34,8 |
| ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée | 26,3 | 32,0 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 73,4 | 80,3 |
| reçoivent des amis au moins une fois par mois | 76,5*** | 80,9 |
| ont des relations avec leur famille proche | 90,4*** | 94,8 |
| fréquentent une bibliothèque | 28,6*** | 34,1 |
| fréquentent le cinéma | 64,9*** | 77,8 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 8,6 | 32,9 |
| Situation en terme de points | | |
| . moins de 11 points | 3,3 | 6,4 |
| Nombre moyen de points | 17,33 | 17,21 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | 4,6 | 4,6 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

*** Données de 1981-1982

Habitant jusqu'à un âge de plus en plus avancé chez leurs parents, un plus grand nombre d'entre eux résidaient en HLM en 1987-1988 (+10 points). De plus, même si le nombre de ceux jouissant du confort de base a fait un bond spectaculaire, passant de 31% à 68%, il se situe très au dessous de la moyenne des Français à cette date (87%).

Cette situation se traduit par des choix budgétaires. Comme en 1979-1980, les 3/4 environ des moins de 25 ans ont déclaré s'imposer régulièrement des restrictions. Il étaient en 1987-1988 moins nombreux à mentionner des restrictions sur l'alimentation (-5 points), mais davantage à évoquer celles concernant les soins médicaux (+5). D'ailleurs le nombre de ceux déclarant se restreindre sur au moins 4 postes de leur budget s'est accru de 17%. En 1987-1988, un jeune de moins de 25 ans sur 3 se trouvait dans une telle situation. Ceci va de pair avec le nombre de ceux qui ne sont pas partis en vacances (+6 points).

S'il n'est pas étonnant qu'en 1987-1988, 95% de ce groupe d'âge entretenaient des relations avec leur famille proche, il est par contre frappant de constater une généralisation de l'individualisme: plus de 80% des jeunes de moins de 25 ans n'appartenaient en 1987-1988 à aucune association (73% en 1979-1980) et ceux qui militaient au sein d'au moins deux associations, déjà en petit nombre en début de période (5%), ont vu leurs effectifs se réduire de moitié. Ce qui compte pour eux, c'est de se retrouver entre amis et, de ce point de vue, leur vie sociale s'intensifie: 59% d'entre eux reçoivent au moins une fois par semaine des amis ou des relations et même 18% d'entre eux reçoivent une visite quotidienne.

Ce qui ressemble fort à une stagnation de la situation des moins de 25 ans se traduit par le fait qu'au cours de la période, aucun ménage de ce groupe n'a réussi à dépasser les 30 points dans le calcul du cumul de ses avantages et que le nombre de ceux obtenant moins de 11 points a légèrement augmenté (+3%). La moyenne des points de l'ensemble du groupe est restée ainsi à peu près stable sur l'ensemble de la période, passant de 17,33 à 17,21 points.

Cette stabilité reste cependant perçue par les moins de 25 ans comme une nette dégradation de leur situation, puisqu'un jeune sur 3 a exprimé une telle opinion. En effet, le nombre de ceux estimant que leur niveau de vie personnel s'est détérioré au cours de la décennie écoulée passe de 9% en 1979-1980 à 33% en 1987-1988, soit une augmentation de 24 points. Mais la confiance est le propre de la jeunesse: 61% des ménages dont le chef a moins de 25 ans pensent que les conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq ans à venir, contre 27 % dans l'ensemble de la population.

7.LES CHOMEURS: une amélioration générale cachant des situations diverses

Par chômeurs, il faut entendre ici non seulement les personnes qui étaient au chômage au moment des enquêtes, mais aussi celles qui l'avaient été au cours des 12 mois précédant les interviews. Paradoxalement, on constate une légère amélioration de la situation de ce groupe au cours de la période. Le nombre moyen de points obtenus par les ménages le constituant est en effet en très légère augmentation, passant de 15,05 à 15,51 points. De plus, si aucun de ces ménages n'a réussi à dépasser les 30 points, le nombre de ceux obtenant moins de 11 points a diminué d'un peu plus de 1%.

Ces chiffres traduisent une embellie modérée de la situation financière des ménages de ce groupe. En effet, le nombre de ces derniers gagnant moins de 6000F par mois a diminué au cours de la période (-3,5 points), de même que le nombre de ceux gagnant moins de 4000F (-3). Les effectifs de ceux bénéficiant d'au moins 15000F sont restés stables, autour de 6%. Il en va de même pour les éléments de patrimoine (tableau 18). Les détenteurs de valeurs mobilières étaient plus nombreux en 1987-1988 (+8), ainsi que les possesseurs de biens fonciers (+3), tandis que le nombre de propriétaires de biens immobiliers et d'épargnants restait à peu près stable.

Certes le nombre de ménages de chômeurs habitant en HLM s'est accru au cours de la période, passant de 16% à 35%, mais celui des propriétaires et des accédants à la propriété s'est également accru (+6 points), de sorte qu'en 1987-1988, environ un ménage de chômeurs sur trois se trouvait dans ce cas.

On peut s'interroger sur ce double mouvement. Ne signifie-t-il pas que nous sommes en 1987-1988 en présence de deux catégories de chômeurs? Les premiers seraient des chômeurs à la situation initiale déjà défavorisée; ils auraient grosso-modo les mêmes caractéristiques que les chômeurs ou des familles ouvrières de 1979-1980 (cf. chapitre II). La seconde catégorie serait composée de personnes qui pourraient avoir bénéficié d'une relative bonne situation en début de période (possession ou acquisition de patrimoine ou de logement) mais qui ont perdu leur travail ces dernières années. Ainsi 54% des chômeurs ont aujourd'hui plus de 35 ans (ils ont donc pu acquérir des biens) contre 44% en 1979-1980.

En tout état de cause, les dépenses de logement n'ont paru très lourdes qu'à un nombre légèrement supérieur de ménages du groupe (+5 points), et le confort de base bénéficiait à 82%

Tableau N° 18

L'ITINERAIRE DES CHOMEURS

| | 79-80 | 87-88 |
|---|---------|-------|
| % des ménages qui: | | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 6000F* | 42,7 | 39,2 |
| gagnent moins de 4000F* | 21,2 | 18,5 |
| possèdent des valeurs mobilières | 3,3 | 11,6 |
| possèdent des biens fonciers | 5,6 | 8,3 |
| possèdent des biens immobiliers | 5,9 | 4,7 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 15,9 | 34,7 |
| accédants à la propriété ou propriétaires | 25,7 | 31,8 |
| possèdent le confort de base** | 47,1 | 81,6 |
| trouvent les dépenses de logement très lourdes | 8,8 | 13,7 |
| Vie active | | |
| ne possèdent aucun diplôme | 21,1 | 18,4 |
| possèdent le baccalauréat ou plus | 35,7 | 17,5 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 81,7 | 78,9 |
| . sur l'alimentation | 33,5 | 24,0 |
| . sur les soins médicaux | 7,4 | 13,6 |
| . sur 4 postes budgétaires ou plus | 26,5 | 39,8 |
| ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée | 43,7 | 49,4 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 70,9 | 76 |
| ont des relations avec leur famille proche | 88,8*** | 92,3 |
| fréquentent une bibliothèque | 10,0*** | 22,4 |
| fréquentent le cinéma | 34,9*** | 46,0 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 48,6 | 54,1 |
| Situation en terme de points | | |
| . moins de 11 points | 17,7 | 16,5 |
| Nombre moyen de points | | |
| | 15,05 | 15,51 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | | |
| | 7,3 | 12,5 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

*** Données de 1981-1982

d'entre eux en fin de période (contre 47% en début). Le nombre de ménages de ce groupe à posséder au moins une voiture a augmenté (+7 points), de même que le nombre de ceux à être partis en vacances (+6).

Si 80% des ménages de chômeurs ont déclaré s'imposer régulièrement des restrictions en 1987-1988, ce chiffre est cependant en très légère diminution par rapport au début de la période. Par contre, le nombre de ceux qui disent s'être restreints sur au moins quatre postes de leur budget a augmenté de 13 points, passant de 27% à 40%. Cependant, en ce qui concerne l'alimentation, ce nombre a diminué (34% en 1979-1980 et 24% en 1987-1988). Cette diminution semble corroborer la conclusion relative à l'hétérogénéité du groupe des chômeurs.

Un peu plus nombreux en fin de période sont les ménages entretenant des relations avec leur famille proche. De même, la fréquentation d'une bibliothèque ou du cinéma s'est accrue: + 12% de ménages de ce groupe ont utilisé les services d'une bibliothèque et +11% ont fréquenté les salles obscures. Les associations ont connu cependant une certaine désaffection, puisque le nombre des ménages se désintéressant totalement des activités associatives s'est accru dans ce groupe de 6 points pour se situer, en 1987-1988, à 76%.

Comme pour les chômeurs "privilegiés" (c'est à dire ceux qui disposent de patrimoine ou qui sont propriétaires) la chute de niveau de vie a été rude, il n'est pas étonnant de constater, que parmi les sans-emploi, 54% jugent que leur niveau de vie s'est *beaucoup détérioré* depuis le début des années 80 (19% dans l'ensemble de la population).

8. LES OUVRIERS NON QUALIFIES: le cercle vicieux de la pauvreté

Nous avons retenu ici les ouvriers qui ne possédaient pas de diplôme professionnel et qui n'avaient, tout au plus, que le Certificat d'Etudes Primaires en guise de diplôme général.

En légère diminution dans la population totale (12% en 1979-1980 et 9% en 1987-1988), les ouvriers non qualifiés sont touchés de plein fouet par le chômage. Trois ouvriers spécialisés sur 10 sont aujourd'hui chômeurs ou ont été au chômage ces 12 derniers mois; ils n'étaient qu'un peu plus de 1 sur 10 en 1979-1980. Cercle vicieux, de plus en plus nombreux sont ceux qui ne possèdent même pas le Certificat d'Etudes primaires (56% en 1987-1988 contre 51% en 1979-1980).

Ce chômage endémique a nécessairement des répercussions sur le niveau de vie général du groupe et en particulier, sur les rentrées d'argent. On y trouve ainsi plus de bas salaires,

Tableau N° 19

L'ITINERAIRE DES OUVRIERS NON QUALIFIES

| | 79-80 | 87-88 |
|---|--------------|--------------|
| % des ménages qui: | | |
| Revenu et patrimoine | | |
| gagnent moins de 6000F* | 27,1 | 31,5 |
| gagnent moins de 4000F* | 5,1 | 11,9 |
| possèdent des valeurs mobilières | 1,2 | 6,6 |
| possèdent des biens immobiliers | 1,6 | 3,1 |
| possèdent des biens fonciers | 9,1 | 4,9 |
| possèdent une épargne liquide | 59,4 | 52,0 |
| Logement | | |
| habitent en HLM | 25,3 | 31,6 |
| possèdent le confort de base** | 44,4 | 81,6 |
| Vie active | | |
| ne possèdent aucun diplôme | 50,7 | 56,2 |
| premier emploi avant 16 ans | 79,2 | 68,3 |
| sont ou ont été au chômage dans l'année précédente | 12,7 | 29,0 |
| Restrictions | | |
| s'imposent régulièrement des restrictions... | 62,3 | 73,2 |
| . sur l'alimentation | 18,2 | 21,2 |
| . sur 4 postes budgétaires et plus | 21,0 | 34,9 |
| ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée | 50,7 | 58,4 |
| Vie sociale | | |
| ne participent à aucune association | 76,9 | 78,7 |
| reçoivent des amis au moins une fois par mois | 44,0*** | 59,3 |
| ont des relations avec leur famille proche | 90,3*** | 92,6 |
| fréquentent une bibliothèque | 3,8*** | 7,1 |
| fréquentent le cinéma | 15,7*** | 26,5 |
| Niveau de vie personnel | | |
| estiment qu'il s'est nettement dégradé depuis 10 ans | 38,3 | 51,6 |
| Situation en terme de points | | |
| . moins de 11 points | 10,2 | 19,3 |
| Nombre moyen de points | 16,52 | 15,59 |
| Part représentée par le groupe en % de l'ensemble de la population | 11,5 | 9,1 |

* Revenu mensuel global actualisé (en francs constants 1988)

** Eau, wc intérieur, douche, téléphone, réfrigérateur

*** Données de 1981-1982

puisque'ils sont 5% de plus à devoir vivre avec moins de 6000F par mois. Davantage aussi de "nécessiteux": l'accroissement du nombre de ceux devant survivre avec moins de 4000F par mois a été encore plus accentué (celui-ci est passé de 5 à 12%). Certes, le nombre de possesseurs de valeurs mobilières s'est accru dans le même temps, mais il est resté très faible (7% en 1987-1988), alors qu'il est de 21% en moyenne dans l'ensemble de la population. Les possesseurs de biens fonciers et d'un produit d'épargne liquide ont vu, eux, leur nombre diminuer dans le groupe, respectivement de -4 et -7 points (cf tableau 19).

La modicité des loyers en HLM (un plus grand nombre y habite) n'allège pas le poids important, voire insupportable, du budget relatif au logement. Et si les éléments du confort de base (eau courante, wc intérieurs, douche, téléphone, réfrigérateur) sont présents chez 8 ouvriers non qualifiés sur 10, c'est en liaison avec leur migration vers les HLM et avec l'amélioration générale des conditions de confort. Evoquons aussi l'augmentation des restrictions alimentaires, qui atteignent 21% des ménages d'ouvriers non qualifiés, ou celles portant sur des postes tels que l'équipement ménager, l'habillement, les soins de beauté ou les loisirs. Les vacances sont, elles aussi, devenues un luxe: contrairement à l'évolution générale, on assiste à une augmentation (+8 points) du nombre des ménages de ce groupe à ne pas être partis en vacances au cours de l'année précédant l'enquête.

A ces conditions financières étriquées correspond une certaine médiocrité de la vie sociale et culturelle: encore 93% des ouvriers non qualifiés ne fréquentent pas de bibliothèque. Quant au cinéma, 26% seulement d'entre eux y vont.

Plus que par la comparaison des moyennes des points obtenus (16,5 en 1979-1980, 15,6 en 1987-1988), la détérioration de la situation des ouvriers non qualifiés se perçoit par l'augmentation massive du nombre de ceux qui ont obtenu moins de 11 points (de 10 à 19%). Eux-mêmes ressentent profondément cette détérioration: 1 sur 2 confesse que ses conditions de vie personnelles se sont nettement dégradées dans la période.

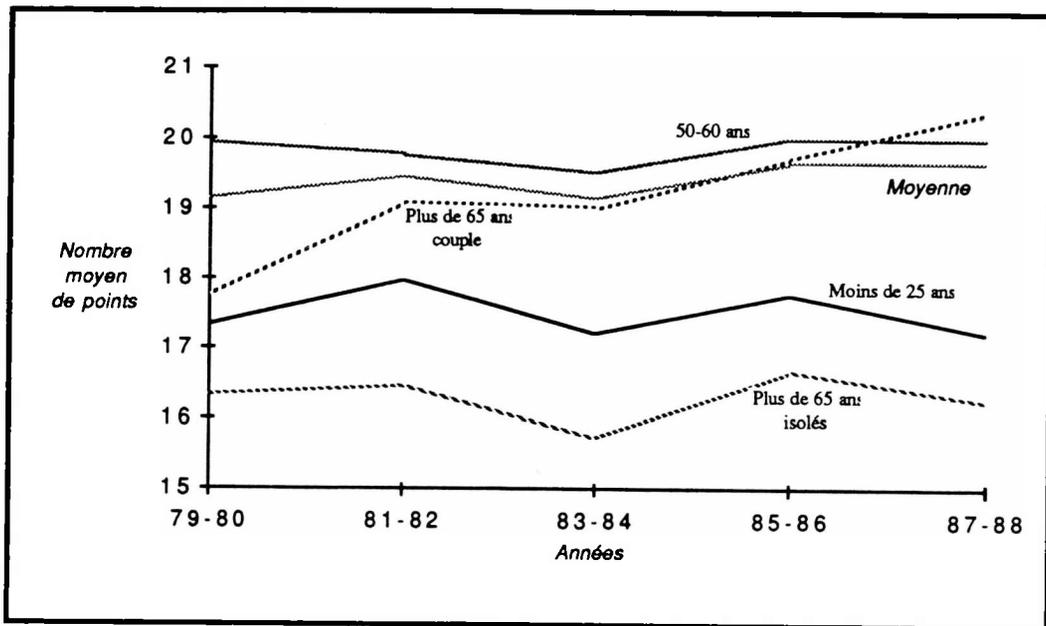
*
* *

Les graphiques 5 et 6 présentent l'évolution comparée, dans la décennie, du nombre moyen de points des différents groupes de ménages étudiés.

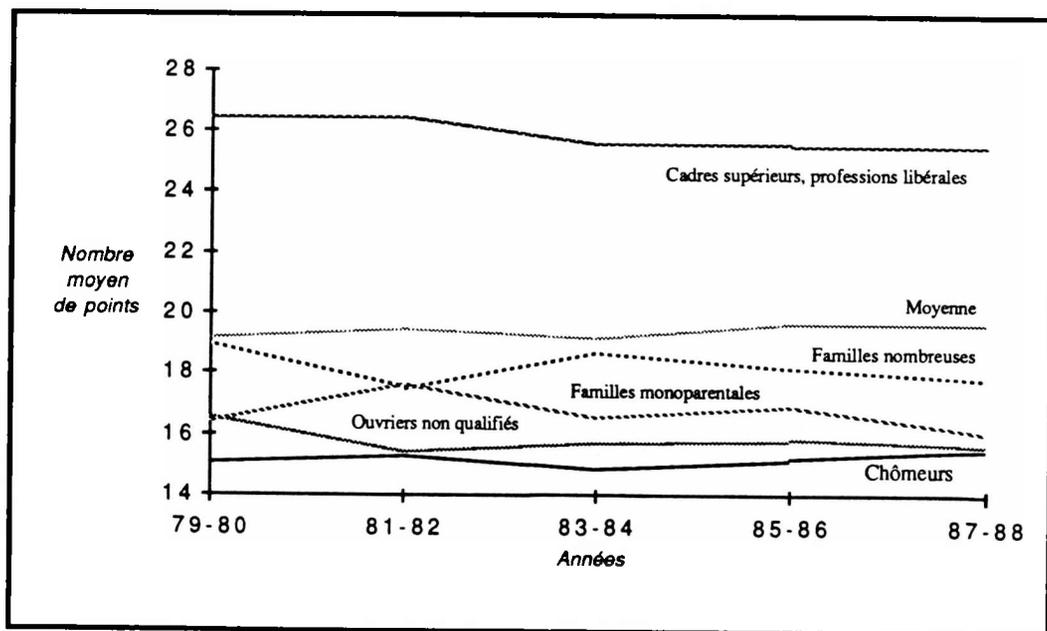
Le premier (graphique 5) est consacré à la comparaison des groupes de ménages définis selon l'âge de leur chef. Il met surtout en évidence l'amélioration extrêmement sensible dans la

**EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE MOYEN DE POINTS
DES DIFFERENTS GROUPES DANS LA PERIODE (1979-1988)**

Graphique N°5



Graphique N°6



période de la situation des ménages de plus de 65 ans vivant en couple, opposée à la stagnation, au bas de l'échelle, de ceux composés d'un isolé âgé. La stabilité relative de la situation des moins de 25 ans pourrait se comparer à celle des 50-60 ans, s'il n'y avait entre eux une différence très sensible en termes de niveau. On remarque enfin que l'évolution du nombre de points des ménages de 50-60 ans a suivi les mêmes mouvements que celui ayant affecté l'ensemble des Français.

Le second (graphique 6) compare les autres groupes socio-démographiques étudiés: au plus haut, les ménages de cadres supérieurs ont connu une légère diminution de leur avantage moyen, mais ils restent loin au dessus de la moyenne. Deux groupes sont restés au plus bas de l'échelle: les chômeurs d'abord, et les ouvriers non qualifiés, qui les rejoignent. Enfin, les familles monoparentales connaissent une dégradation sensible depuis 1981-1982 et les familles nombreuses une plus légère depuis 1983-1984. Ces derniers groupes figurent tous nettement en dessous de la moyenne en fin de période.

L'EVOLUTION DES DIFFERENTS GROUPES DANS "L'ESPACE DES SITUATIONS"

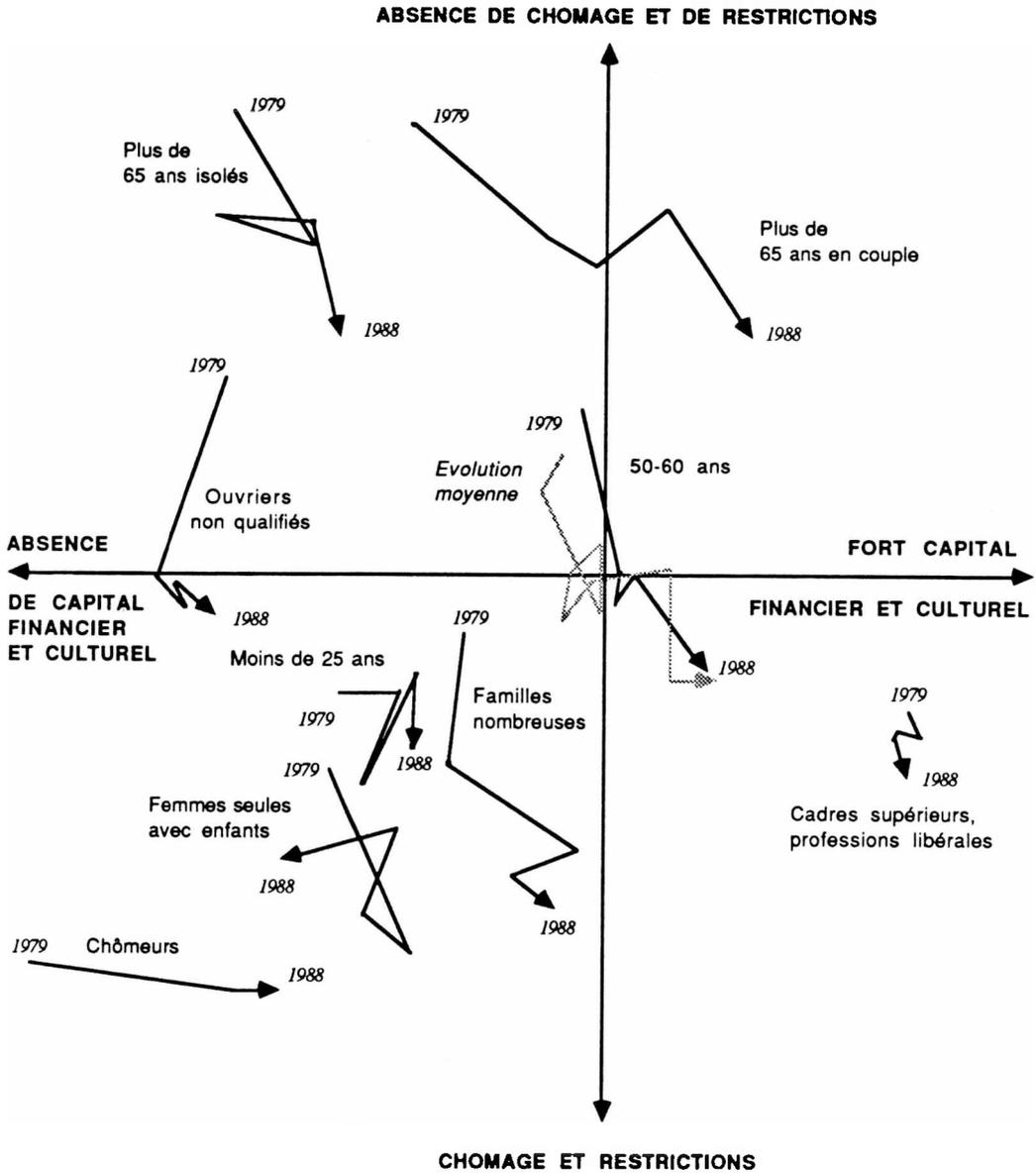
Le graphique 7 visualise l'**itinéraire**, dans "l'espace des situations" (cf graphique 3, chapitre II), de chacun des neuf groupes socio-démographiques étudiés. Ils peuvent être classés en quatre grandes catégories:

* **"Les gagnants"**. On trouve là principalement les plus de 65 ans vivant en couple. Ce sont sans nul doute ceux qui ont bénéficié de l'amélioration la plus importante. Ils déclarent certes davantage se restreindre (translation vers le bas sur le graphique), mais ces privations sont compensées par une nette translation vers la partie droite du graphique, c'est-à-dire du côté du capital financier et culturel. Remarquons qu'au point de départ (années 1979-1980), ces ménages se trouvaient dans une position spatiale assez proche de celle des plus de 65 ans isolés. Les écarts en fin de décennie se sont très sensiblement creusés.

* **Ceux dont la situation a peu varié**. Deux groupes sont classés ici: les ménages de cadres supérieurs et ceux dont le chef a moins de 25 ans. Les premiers maintiennent intact leur capital financier et culturel en évoluant légèrement vers un peu plus de restrictions. Les moins de 25 ans, eux, ont connu des évolutions contradictoires dans la période. Le point d'arrivée reste cependant très proche du point de départ: Il se situe du côté de l'absence des ressources financières comme culturelles et plutôt vers le bas de l'axe du chômage et des privations.

Graphique 7

**L'EVOLUTION DES DIFFERENTS GROUPES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES
DE 1979 A 1988**



* **Les situations mitigées.** Certains, comme les ménages de 50-60 ans ou les familles nombreuses, voient leur situation financière ou leur niveau de formation s'améliorer (translation légère vers la droite), mais ils progressent sensiblement vers la zone du graphique où règnent le chômage et les privations. La situation des familles nombreuses est cependant nettement moins bonne que celle des 50-60 ans.

Par ailleurs, les restrictions ne sont plus aujourd'hui absentes des préoccupations des personnes âgées isolées (position descendante). Les conditions de vie de ces dernières s'écartent maintenant assez nettement, on l'a vu, de celles de leurs congénères vivant en couple.

* Enfin, les "**perdants**", déshérités au départ et parfois encore davantage déshérités à l'arrivée. Si le groupe des chômeurs bénéficie au moins d'un supplément de ressources (translation vers la droite du graphique), il n'en est pas de même pour les femmes seules, qui subissent un sensible préjudice financier (translation vers la gauche). Quant aux ouvriers non qualifiés, ils vivent des situations professionnelles de plus en plus précaires et commencent à pénétrer dans la zone des "laissés pour compte" (quart inférieur gauche du graphique).

CHAPITRE IV

Inégalités, perceptions et opinions

CHAPITRE IV

Inégalités, perceptions et opinions

L'approche du problème des inégalités ne devrait s'inscrire que dans des données vérifiables, échappant, autant que faire se peut, à l'appréciation subjective. Or il n'est à l'évidence guère possible de l'évoquer sans s'attacher à dégager ce que l'opinion publique perçoit de ces inégalités. En effet, les différences de situations ne se constatent pas seulement, elles sont diversement vécues par les intéressés. Il n'est pas rare à ce propos que l'adoption d'une mesure, qui en elle-même n'est pas de nature inégalitaire, aboutisse à un résultat perçu comme tel, voire soit ressentie comme une injustice.

De plus, les écarts les plus directement sensibles ne sont pas toujours ceux qui viennent le plus naturellement à l'esprit. Ainsi, toute différence n'est pas ressentie comme une inégalité et certaines restent socialement plus ou moins admises. Les unes sont dénoncées par certains acteurs sociaux, tandis que d'autres le sont par les pouvoirs publics eux-mêmes, sans pour autant que de telles critiques convergent nécessairement. La perception des inégalités constitue donc un réel phénomène social et politique.

C'est pourquoi il convenait de se demander comment les enquêtés, qui ont permis de dresser le tableau brossé dans les chapitres précédents, voient et jugent les inégalités qui les concernent, comment ils apprécient leurs situations par rapport à celles des autres. Les résultats qui suivent permettent de mesurer les perceptions qu'ont les défavorisés de certaines inégalités, de les comparer avec celles du groupe se situant au sommet de l'échelle sociale et d'estimer les écarts respectifs avec les opinions exprimées par la moyenne des Français. Il reste que, nous l'avons déjà noté, le thème des opinions sur les inégalités en tant que telles n'a été qu'indirectement abordé dans le système "Conditions de vie et Aspirations" du CREDOC. Les données présentées ici visent donc plus à fournir, à partir de questions non directement définies pour notre étude, quelques éclairages partiels sur ce que peuvent être aujourd'hui les opinions en la matière.

Quatre thèmes seront successivement évoqués: les inégalités tenant aux ressources financières, la famille et les mesures d'aide aux familles, la solidarité avec les plus démunis, les opinions face à l'avenir.

1. LA PERCEPTION DES INEGALITES DE REVENUS: un sentiment davantage exprimé par les plus favorisés

A s'en tenir aux discours actuels, l'inégalité par l'argent est la plus directement ressentie. Il convient cependant d'apporter ici des nuances. Si la répartition inégalitaire des fortunes et des patrimoines fait l'objet des critiques les plus acerbes de la part des pourfendeurs de l'injustice sociale, les perceptions concernant les inégalités des revenus tirés du travail sont moins tranchées.

En effet, lorsqu'on demande aux Français d'évaluer les revenus de diverses professions, on constate d'abord **des différences notables dans les taux de réponse** selon le type d'enquêtés (cf tableau 20).

Par exemple, interrogés en 1988 sur le niveau de revenu d'un PDG, 45% des chefs de ménages défavorisés ne se prononcent pas. Il en est de même pour 57% d'entre eux en ce qui concerne le revenu d'un préfet et 43% pour le revenu d'un médecin. Les privilégiés hésitent moins à se prononcer - ou ont une meilleure connaissance de ces situations -: les taux de non-réponse sont pour eux de 7% pour le revenu d'un PDG, de 18% pour celui d'un préfet et de 5% pour celui d'un médecin. Autrement dit, **les moins favorisés, qui se distinguent par de faibles taux de réponses, ne se font pas une idée très exacte de ce que gagnent les mieux lotis**. Il n'y a rien là d'étonnant, puisque l'on éprouve d'autant plus de difficultés à avoir une représentation exacte d'une profession que l'on en est plus éloigné.

D'autre part, lorsqu'on les interroge sur le niveau "insuffisant, normal, ou trop élevé" du revenu qu'ils pensent être celui de ces professions, l'appréciation portée par les Français se révèle assez tranchée (tableau 21). Bien sûr, le revenu des professions "aisées" est considéré plus souvent "trop élevé" par les défavorisés, tandis que la majorité des ménages privilégiés trouvent "normal" le revenu de ces catégories. Mais on note d'une part que les ménages défavorisés ne sont qu'au plus un tiers à juger "trop élevé" le revenu de certaines professions "prestigieuses". Les ménages du bas de l'échelle portent d'ailleurs un jugement moins sévère

Tableau N°20

| |
|---|
| POURCENTAGE DE MENAGES NE SE PRONONCANT PAS SUR LE NIVEAU DE REVENU DE DIVERSES PROFESSIONS (1988) |
|---|

en % des ménages de chaque groupe

| | MENAGES DEFAVORISES | MENAGES PRIVILEGIES | ENSEMBLE DES FRANCAIS |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| PDG | 45 | 7 | 23 |
| Préfet | 57 | 18 | 39 |
| Médecin | 43 | 5 | 25 |
| Ingénieur | 37 | 2 | 14 |
| Contremaître | 35 | 2 | 14 |
| Guichetière des PTT | 45 | 9 | 15 |
| Mancœuvre | 20 | 2 | 8 |

Guide de lecture: 45% des ménages défavorisés disent ignorer le niveau de revenu d'un PDG. C'est le cas de 7% des ménages privilégiés et de 23% de l'ensemble des Français.

que la moyenne des Français sur le revenu d'un PDG: ce dernier est jugé "trop élevé" par 36% des défavorisés, contre 41% de l'ensemble des Français.

D'autre part, il est curieux de constater que les enquêtés appartenant au groupe le plus défavorisé restent moins nombreux que les privilégiés à dénoncer l'insuffisance du revenu des professions les plus modestes, et, qui plus est, moins nombreux que la moyenne des Français.

Ainsi, 29% des défavorisés trouvent trop modeste le revenu qu'un contremaître tire de son travail, 34% estiment qu'il en va de même pour le revenu d'une guichetière des PTT et 77% pour celui d'un manœuvre. La différence avec le nombre des privilégiés exprimant une opinion identique est très nette; ces chiffres passent respectivement à 42%, 54% et 91%. La moyenne des Français est également plus sévère que les défavorisés (tableau 21). Ces différences tiennent peut-être en partie au fait que les besoins d'autrui sont souvent évalués à l'aune de ses propres besoins, mais peut-être aussi à une prise de conscience plus aiguë, de la part des catégories plus favorisées - au moins dans le discours -, du problème des bas salaires ou de l'exclusion.

Enfin, plus généralement, on note que les Français sous-estiment les revenus par rapport à la réalité et ce d'autant plus que ceux-ci sont élevés. De fait, la hiérarchie qu'ils imaginent est plus resserrée que celle qu'on peut observer réellement¹. Mais surtout on relève que la représentation de cette hiérarchie est plus inégalitaire dans l'esprit des nantis que dans celui des ménages défavorisés. Ainsi, en fin 1988, les chefs de ménage français - pour ceux ayant fourni une réponse à l'enquête - attribuaient en moyenne 4470F par mois à un manœuvre et 43000F à un PDG de grande société, soit un écart de 1 à 9,6 (tableau 22).

Tableau N°22

**LES ECARTS DE REVENUS ESTIMES PAR LES FRANCAIS
ENTRE QUELQUES PROFESSIONS TYPES (1988)**

| | MENAGES DEFAVORISES | MENAGES PRIVILEGIES | ENSEMBLE DES FRANCAIS |
|--|------------------------|------------------------|--------------------------|
| Ecart entre le revenu estimé du manœuvre et celui du PDG | 1 à 8,5 | 1 à 11,4 | 1 à 9,6 |
| Ecart entre le revenu estimé du manœuvre et celui du médecin | 1 à 6,0 | 1 à 6,0 | 1 à 6,0 |
| Ecart entre le revenu estimé d'une guichetière des PTT et celui d'un Ingénieur | 1 à 2,5 | 1 à 2,6 | 1 à 2,7 |

¹ Voir Notes et graphiques du CERC, n° 9, septembre 1989: "L'opinion des Français sur les revenus de leurs concitoyens".

L'écart estimé entre le revenu de ces mêmes professions était de 1 à 8,5 pour les ménages du groupe défavorisé et de 1 à 11,4 pour ceux du groupe privilégié (tableau 22). Ces écarts sensibles tiennent au fait que les professions dont les gains sont le plus sous-évalués sont celles bénéficiant des plus hauts revenus et ce d'autant plus que le répondant est dans une situation sociale éloignée de la profession dont on lui demande d'estimer le gain.

On remarque par opposition (tableau 22) que l'idée que se font les différents groupes de population des inégalités entre professions moins extrêmes est plutôt la même. Autrement dit, **les inégalités de revenus extrêmes sont globalement sous-estimées, mais plus chez les ménages du bas de l'échelle.**

Ceci ne signifie pas que les familles les plus défavorisées ne ressentent pas véritablement l'existence d'écarts de revenus conséquents. Mais la sensibilité à l'inégalité par l'argent se manifeste parfois plus subtilement que par l'unique prise en compte du revenu. Ainsi, près d'un défavorisé sur deux (48%) souscrit au fait que "quand on a des relations et de l'argent, on est mieux soigné". 29% des privilégiés et 31% des Français en moyenne acquiescent à une telle affirmation. On constate qu'une telle inégalité est aujourd'hui plus cruellement ressentie, puisque les chiffres cités sont en augmentation par rapport à ceux enregistrés il y a dix ans pour les défavorisés (+13 points), pour la moyenne des Français (+5 points), comme pour les privilégiés (+4 points).

L'évolution des opinions sur d'autres thèmes montre bien que **la prise de conscience de l'existence de difficultés au bas de l'échelle progresse** dans les esprits, en particulier chez les privilégiés. Ainsi, 57% d'entre eux estiment que le coût d'accès aux équipements et services collectifs devrait augmenter avec le revenu alors qu'ils n'étaient que 40% à le penser en 1979. 29% en 1988 et 35% en 1979 prônaient une stricte égalité face à de tels coûts. Le rapport s'est inversé entre ces deux opinions dans la période, prouvant par là même que les difficultés des plus démunis sont mieux perçues par les plus favorisés. Quant aux ménages du bas de l'échelle, 37% se prononcent pour un coût d'accès aux équipements collectifs qui augmente avec le revenu (30% en 1979). En moyenne, les Français de 1987-1988 sont davantage favorables à la progressivité du coût selon le revenu (44%) plutôt qu'à son égalité pour tous (33%) ou qu'à son strict financement par la collectivité (22%).

Nous allons retrouver cette sensibilité aux inégalités de revenus à propos de la famille et des mesures sociales dont elle bénéficie.

2. LA FAMILLE ET LES PRESTATIONS FAMILIALES

La grande majorité des Français de 1987-1988 (70%) estiment que la famille reste "le seul endroit où l'on se sent bien" et une telle affirmation rencontre l'agrément, non seulement de presque les deux tiers des privilégiés, mais aussi des trois-quarts des défavorisés (77%). Une telle convergence des opinions sur ce sujet se vérifie tout au long de la décennie écoulée et montre à l'évidence qu'une politique visant à favoriser la cellule familiale relève d'une attente véritable.

Les opinions des enquêtés sur les prestations sociales destinées à aider les familles montrent que la revalorisation d'une telle politique est ardemment souhaitée. En effet, si 28% des défavorisés se disent satisfaits du montant des prestations familiales, 68% le jugent insuffisant. Il en va presque de même des privilégiés: plus d'un sur deux critique la modicité de ce montant. Il n'est donc pas étonnant que l'idée d'imposer les prestations familiales soit mal reçue: 89% des défavorisés y sont défavorables, même si en contrepartie on augmentait ces allocations. 70% des privilégiés sont aussi dans ce cas (tableau 23).

En fait, pour les 3/4 des Français, **le système des prestations familiales doit participer à la lutte contre la pauvreté : 71% des privilégiés et 84% des défavorisés approuvent la définition de cet objectif.** Conséquents avec eux-mêmes, ils estiment, dans une mesure moindre, mais cependant à une grande majorité, que la prise en charge des familles défavorisées "leur donne la possibilité de vivre" et ne leur enlève pas tout sens des responsabilités. Telle est l'opinion exprimée par 59% des Français en moyenne, 63% des privilégiés et 77% des défavorisés.

Comment donc accroître l'efficacité de l'aide aux familles? 59% des défavorisés préconisent l'augmentation des prestations monétaires, 12% souhaitent la multiplication des équipements collectifs et 11% l'accroissement des services proposés aux familles. Les privilégiés répartissent très différemment leurs préférences entre les prestations en argent (31%), les équipements collectifs (30%) et les services (24%). La moyenne des Français va plus dans le sens des opinions des défavorisés puisque 47% optent pour les prestations en argent, 22% pour les équipements collectifs et 18% pour les services.

Tableau N°23

**QUELQUES OPINIONS DES FRANCAIS SUR LES SITUATIONS INEGALITAIRES OU
SUR LES POLITIQUES LES CONCERNANT (1987-1988)**

En % des ménages de chaque groupe

| | MENAGES DEFAVORISES | MENAGES PRIVILEGIES | ENSEMBLE DES FRANCAIS |
|--|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Estiment qu'on est mieux soigné quand on a de l'argent et des relations | 48 | 29 | 31 |
| Pensent que le coût d'accès aux équipements et services devrait augmenter avec le revenu | 37 | 57 | 44 |
| Pensent que les prestations familiales (PF) représentent une aide globalement insuffisante | 68 | 51 | 68 |
| Seraient défavorables à l'imposition des P.F. si en contrepartie on les augmentait | 89 | 70 | 81 |
| Pensent que le système des P.F. doit avoir pour objectif de lutter contre la pauvreté | 84 | 71 | 77 |
| Pensent que faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes leur donne la possibilité de vivre | 77 | 63 | 59 |
| Estiment que les P.F. devraient être diminuées progressivement quand le salaire augmente ou qu'elles devraient être supprimées à partir d'un certain salaire | 73 | 71 | 77 |

Guide de lecture: 48% des ménages défavorisés estiment qu'on est mieux soigné quand on a de l'argent et des relations. C'est le cas de 29% des privilégiés.

Tableau N°24

QUELQUES OPINIONS DES FRANCAIS SUR LES SITUATIONS INEGALITAIRES OU SUR LES POLITIQUES LES CONCERNANT (1987-1988)

En % des ménages de chaque groupe

| | MENAGES DEFAVORISES | MENAGES PRIVILEGIES | ENSEMBLE DES FRANCAIS |
|---|------------------------|------------------------|--------------------------|
| Estiment que les indemnités de chômage doivent être modulées selon les ressources globales du foyer | 39 | 52 | 45 |
| Pensent que le Revenu Minimum d'Insertion donnera aux bénéficiaires "le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir" (plutôt qu'à ne pas chercher du travail) (1) | 84 (1) | 68 (1) | 69 (1) |
| Placent, parmi les deux catégories de population pour lesquelles les efforts de la collectivité sont les plus insuffisants: | | | |
| • les chômeurs et les pauvres | 24 | 24 | 22 |
| • les personnes âgées | 18 | 19 | 15 |
| • les malades ou handicapés | 13 | 6 | 9 |

(1) Cette question, posée avant l'instauration du RMI, ne concerne que l'année 1988.

Enfin, on retrouve par l'examen des opinions exprimées sur la répartition la plus adéquate des allocations familiales, le sentiment d'une perception plus aiguë des privilégiés sur la nécessité de mieux cibler certaines prestations sociales sur le bas de la hiérarchie. Les trois-quarts des défavorisés (73%) estiment en effet que les prestations familiales devraient être diminuées progressivement quand le salaire augmente ou qu'elles devraient même être supprimées à partir d'un certain salaire. 71% des ménages privilégiés le pensent également. Or ils étaient 63% en 1979-1980. Un quart d'entre eux sont même favorables à la mesure radicale de suppression des prestations familiales pour les hauts salaires (19% pour la moyenne des Français).

Ainsi semble prévaloir l'impression que les difficultés des plus démunis sont aujourd'hui mieux perçues par les privilégiés et que - au moins au niveau du discours - un sentiment de solidarité commence à se manifester chez eux, puisqu'ils sont davantage à se déclarer, plus ou moins implicitement, prêts à accepter certains sacrifices pour améliorer le sort des catégories du bas de l'échelle.

3. LES EFFORTS DE SOLIDARITE

Ce sentiment de solidarité envers les plus démunis, observé en matière de politique familiale, émerge également sur d'autres thèmes tout aussi importants. Nous en présentons ici trois exemples:

* **Plus d'un privilégié sur deux (52%) estime que les indemnités de chômage devraient être modulées selon les ressources globales du foyer (tableau 25).** Les défavorisés sont 39% à le penser, ce qui situe les premiers au dessus de la moyenne des Français (45%) et les seconds au dessous.

* Les défavorisés ont par contre une position "plus en pointe" que les privilégiés sur l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion: **84% estiment que l'attribution de cette aide donnera aux bénéficiaires "le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir"**, plutôt que de "s'en contenter et de ne pas chercher du travail". 68% des privilégiés sont du même avis. Les opinions sont cependant plus nuancées quand on aborde les modalités de cette aide. Les défavorisés sont plus nombreux à souhaiter que son obtention corresponde à un droit automatique (60%) plutôt qu'il ne réponde à un effort particulier d'insertion (37%); la moyenne des Français se situe respectivement à 54% et 44%. Le rapport s'inverse pour les privilégiés:

37% se prononcent pour l'automatisme de l'aide, tandis que 62% préfèrent la voir accorder en contrepartie d'un effort d'insertion.

* Enfin, le groupe qui est le plus cité parmi ceux pour lesquels les efforts de la collectivité apparaissent les plus insuffisants est celui **des chômeurs et des pauvres**: 24% des ménages favorisés, comme des défavorisés, le citent globalement. Ce pourcentage est d'ailleurs un peu supérieur à celui concernant l'ensemble de la population (tableau 24). En deuxième position, ce sont **les personnes âgées** qui sont citées. Là encore, les deux groupes favorisés et défavorisés sont en accord (19%), alors même que ce pourcentage est supérieur à celui de l'ensemble de la population. Cette concordance entre les deux groupes est ici notable.

Remarquons en conclusion que des conditions de vie très défavorables exercent évidemment une forte influence négative sur les opinions exprimées vis-à-vis des institutions. Ainsi, un **défavorisé sur trois (35%) estime que la justice fonctionne "très mal"**, contre 12% chez les privilégiés et 22% pour l'ensemble des Français. Complexité croissante des textes dans laquelle le citoyen, et en particulier le défavorisé, a du mal à se retrouver, incompréhension et doute... Les attitudes adoptées et les opinions professées par les ménages défavorisés face à l'avenir traduisent bien de telles préoccupations.

4. LES ATTITUDES ET LES CRAINTES FACE A L'AVENIR: un pessimisme certain chez les plus défavorisés

Qu'ils portent leurs regards sur le passé ou sur l'avenir, les ménages du bas de l'échelle expriment un certain pessimisme, voire un découragement: un tiers d'entre eux jugent que l'évolution du niveau de vie des Français a été très négative au cours de la décennie écoulée (tableau 25). Un tiers également pensent que leurs conditions de vie vont se détériorer dans les cinq prochaines années. Les privilégiés, eux, sont évidemment moins nombreux à exprimer de telles opinions: ils ne sont que 16% à envisager une dégradation de leurs conditions de vie dans les cinq prochaines années et seulement 8% regardent la décennie passée comme quelque chose de négatif pour le niveau de vie des Français.

Le pessimisme des ménages défavorisés transparait aussi bien dans leurs attentes vis-à-vis de la société que dans leurs attitudes face au progrès. Comme si, pour eux, l'amélioration des conditions de vie ne dépendait pas uniquement d'une embellie, même persistante, de la conjoncture économique. Quelques exemples méritent à ce propos d'être avancés:

Tableau N°25

**QUELQUES OPINIONS DES FRANCAIS
SUR L'AVENIR
OU SUR L'EVOLUTION DE LA SOCIETE (1987-1988)**

En % des ménages de chaque groupe

| | MENAGES DEFAVORISES | MENAGES PRIVILEGIES | ENSEMBLE DES FRANCAIS |
|---|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Pensent que depuis une dizaine d'années le niveau de vie de l'ensemble des Français va "beaucoup moins bien" | 34 | 8 | 19 |
| Pensent que leurs conditions de vie vont se détériorer au cours des cinq prochaines années | 33 | 16 | 31 |
| Estiment que la société française a besoin de se transformer profondément | 82 | 60 | 77 |
| Pour ce faire, souhaitent plutôt des changements radicaux | 33 | 13 | 24 |
| Pensent que les découvertes scientifiques ne paraissent "pas du tout" conduire à une amélioration de leur vie quotidienne | 36 | 3 | 14 |
| Considèrent que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse | 29 | 2 | 11 |
| Sont "beaucoup" inquiets du risque de chômage | 61 | 14 | 36 |
| Pensent que le nombre de chômeurs va encore augmenter pendant plusieurs années | 76 | 43 | 64 |

* **82% des défavorisés estiment que la société a besoin de se transformer profondément et pour ce faire, environ un sur trois préconise des réformes radicales. Les privilégiés qui pensent que la société doit se transformer sont au nombre de 60%. Cette transformation passe cependant, pour la plupart d'entre eux, par des réformes progressives, puisqu'ils ne sont que 13% à préconiser des réformes radicales.**

* Par opposition à la grande majorité des Français (85%) et aux privilégiés qui avouent une confiance presque totale dans le progrès des sciences (97%), les défavorisés semblent bien plus réticents à admettre cette affirmation: **36% d'entre eux ne croient pas du tout aux vertus des découvertes scientifiques pour améliorer leur vie quotidienne** (tableau 25).

* **La diffusion de l'informatique, même si elle est mieux perçue qu'en 1979, est cependant jugée regrettable et dangereuse par 29% des ménages défavorisés, contre 11% pour l'ensemble des Français. Les privilégiés ne sont, eux, que 2% à la déplorer.**

* Enfin, les opinions des défavorisés sur l'informatisation de la société montrent que leur "frilosité" en ce domaine tient davantage au fait qu'ils sont conscients de leur retard pour s'adapter aux conditions de la vie moderne et, partant, inquiets de se retrouver au chômage. L'image d'un progrès informatique dévoreur d'emplois, et spécialement des emplois les moins qualifiés, semble réapparaître chez eux quand la question leur est directement posée. En effet, **l'éventualité du chômage inquiète "beaucoup" 61% des ménages du bas de l'échelle et "assez" 15%.** Au total trois défavorisés sur quatre vivent en 1987-1988 dans la hantise du chômage et du cortège d'inégalités qu'il induit...

*

*

*

Annexe

Annexe

| |
|--|
| VARIABLES RETENUES ET ATTRIBUTION DES NOTES POUR L'ANALYSE DU CUMUL DES "AVANTAGES" OU "DESAVANTAGES" |
|--|

1 - Revenu mensuel du ménage

- 0 = moins de 6000F
- 1 = entre 6000 et 15000F
- 2 = plus de 15000F

2 - Possession de valeurs mobilières ou d'un produit d'épargne liquide

- 0 = ni valeurs mobilières, ni produit d'épargne liquide
- 1 = pas de valeurs mobilières et au moins un produit d'épargne liquide
- 2 = possession de valeurs mobilières

3 - Possession de biens immobiliers (autre que résidence principale ou secondaire) ou de bien fonciers

- 0 = ni biens immobiliers, ni bien fonciers
- 2 = possession de biens immobiliers ou de bien fonciers

4 - Possession d'un diplôme

- 0 = aucun diplôme ou CEP seul
- 1 = autres
- 2 = études supérieures

5 - Vacances au cours des 12 derniers mois

- 0 = non
- 2 = oui

6 - Type habitation/statut occupation du logement principal

- 0 = HLM, ILN
- 1 = locataires d'autres immeubles ou occupants à titre gratuit
- 2 = propriétaires, accédants à la propriété

7 - Opinion sur les dépenses de logement

- 0 = très lourdes, ne peut y faire face
- 1 = lourdes
- 2 = négligeables, supportées sans difficulté

8 - Possession de: eau chaude, WC intérieurs, douche ou baignoire, téléphone, réfrigérateur

- 0 = 0 à 3 équipements
- 1 = 4 équipements
- 2 = 5 équipements

9 - Usage d'une ou plusieurs voitures

- 0 = pas de voiture
- 1 = une voiture (dans le cas d'un couple)
- 2 = une voiture (isolé, célibataire...) ou deux voitures (couple)

10 - Possession de lave-vaisselle, piano, résidence secondaire,

- 0 = aucun élément
- 1 = un élément
- 2 = deux éléments et plus

11 - Chômage au cours des 12 derniers mois

- 0 = oui (y compris les chômeurs actuels)
- 1 = non actifs
- 2 = non

12 - Age du premier emploi

- 0 = avant 16 ans
- 1 = entre 17 et 20 ans
- 2 = après 20 ans

13/14. S'imposent des restrictions régulières sur certains postes de leur budget

4 = ne s'imposent pas de restrictions régulières

Pour les autres:

14 a - S'imposent des restrictions sur l'alimentation

- 0 = oui
- 1 = non

14 b - S'imposent des restrictions sur les soins médicaux

- 0 = oui
- 1 = non

14 c - S'imposent des restrictions sur l'équipement ménager, les soins de beauté, l'habillement, les dépenses de logement, les loisirs

- 0 = 2,3,4,5 restrictions
- 1 = 1 restriction
- 2 = pas de restriction

15 - Participation à une association (non sportive)

- 0 = ne participe à aucune association
- 1 = participe à 1 association
- 2 = participe à 2 associations et plus

16 - Handicap, infirmité ou maladie chronique/nombre de maux au cours des quatre dernières semaines (maux de tête, nervosité, mal au dos, insomnie)

- 0 = a un handicap, une infirmité
- 1 = pas de handicap et plus de 2 maux cités
- 2 = pas de handicap et moins de 2 maux cités

17 - Déclarent leur état de santé peu ou pas du tout satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge

- 0 = peu ou pas du tout satisfaisant
- 1 = satisfaisant
- 2 = très satisfaisant

18 - Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel depuis 10 ans

- 0 = beaucoup moins bon
- 1 = semblable
- 2 = beaucoup mieux

COLLECTION des RaPPORTS

Récemment parus :

Le logement des plus démunis en Seine-Saint-Denis, par Denise Bauer et Michel Legros, N° 77, Mars 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Premiers résultats de la phase XII, Automne 1989, par le Département "Aspirations", N° 78, Avril 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Images de la famille et de la politique familiale, par Ariane Dufour et Viviane Payet-Thouvenot, N° 79, Mai 1990.

Transformation socio-professionnelle des communes de l'Ile de France, entre 1975 et 1982, par Nicole Tabard et Isa Aldeghi, N° 80, Mai 1990.

Typologies des zones d'emploi selon la nature des établissements productifs : exploitation du fichier SIRENE - Document technique - par Nicole Tabard et Isa Aldeghi, N° 81, Mai 1990.

Situation professionnelle, statut, rôles et individualisation des droits des femmes d'indépendants non agricoles, par Bernard Zarca, N° 82, Juin 1990.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél : (1) 40.77.85.00

CRÉDOC